



LE PRÉSIDENT DÉNONCE L'INJUSTICE DONT ÉTAIT VICTIME LE DÉFUNT MOUDJAHID ET LE RÉTABLIT DANS SON DROIT

El Hadi Radjeb accède enfin à la nationalité algérienne

P 3

LE FONDS MONÉTAIRE ARABE DANS SON DERNIER RAPPORT

L'Algérie améliore la compétitivité de son économie

P 4

Le Courrier

L'INFORMATION AU QUOTIDIEN d'Algérie

Quotidien national d'information - Prix Algérie 10 DA - France 1 Euro

Lundi 6 février 2023 - www.lecourrier-dalgerie.com - N°5758 - 19^e année

CONSEIL DES MINISTRES

RÉVISION DES SYSTÈMES LMD ET CLASSIQUE AINSI QUE LES ŒUVRES SOCIALES, ET OUVERTURE DU SECTEUR AU PRIVÉ

Vers une réforme profonde de l'université

LIRE EN PAGE 16



Ph : APS

INDUSTRIE MILITAIRE



Chengriha inspecte les Fonderies de Rouiba

P 3

FINALE CHAN-2022

ÉCHOUANT À S'OFFRIR UN 2^e TITRE AVEC LES VERTS



La grosse désillusion de Bougherra

► **AYMEN MAHIOUS : «Je demande pardon aux Algériens»**

P 7

TRAFIC DE DROGUES

12 repris de justice arrêtés à Alger

P 16

LES COURSES EN DIRECT

HIPPODROME ANTAR IBN CHEDDAD - ES-SÉNIA ORAN, CET APRÈS-MIDI À 15H30

Fadhel, hors de ses bases

P 14

LE VICE-PDT DU CONSEIL NATIONAL PALESTINIEN RÉAGIT À LA DÉCLARATION D'ALGER ISSUE DE LA 17E CONFÉRENCE DE L'UPCI

« C'est une base pour une stratégie palestinienne unifiée »

Le vice-président du Conseil national palestinien, membre du Bureau politique du Front démocratique pour la libération de la Palestine, Ali Faïssal, a salué "la Déclaration d'Alger" issue de la 17e Conférence de l'Union des parlements des États membres de l'Organisation de la coopération islamique (UPCI), tenue en Algérie les 29 et 30 janvier, qui constitue une base pour une stratégie palestinienne unifiée face à l'occupant sioniste.



Ali Faïssal a salué la clause contenue dans la récente "Déclaration d'Alger" relative à la condamnation de toutes les mesures visant la judaïsation d'El-Qods et de ses symboles sacrés, notamment la mosquée d'Al Aqsa, arguant que « tout cela n'aurait pas été possible en l'absence du soutien constant de l'Algérie au peuple palestinien et des sacrifices du peuple palestinien qui a consenti de lourds sacrifices et des dizaines de milliers de martyrs, de prisonniers et de blessés dans ses combats pour la libération, et le soutien des personnes éprises de liberté de la Nation arabo-musulmane et du monde entier ».

Soutenant que « L'Algérie est connue pour son soutien au peuple palestinien et à sa résistance depuis le déclenchement de la Révolution palestinienne », ajoutant « L'Algérie a été, tout au long des étapes du

conflit palestino-sioniste, présente aux côtés du peuple palestinien, notamment en cette phase, en abritant la Conférence d'unification des factions palestiniennes en vue du rétablissement de l'Unité nationale et la réhabilitation de la cause palestinienne en tant que cause centrale ».

Insistant sur le soutien au peuple palestinien dans les fora internationaux à tous les niveaux contre les politiques rejetant son droit à l'autodétermination et ce, à travers l'établissement de son État indépendant sur l'ensemble de ses territoires occupés avec El-Qods comme capitale, outre le retour de tous les réfugiés conformément à la résolution onusienne 194. « L'Algérie a poursuivi son soutien au peuple palestinien, à son unité et à sa résistance à travers l'adoption de la Déclaration d'Alger par

les parlements des États membres de l'Organisation de la coopération islamique (OCI), la conférence ayant été sanctionnée par une série de décisions affirmant l'attachement à la cause et aux droits du peuple palestinien, face aux autorités de l'extrême droite fasciste et au racisme sioniste ».

Par ailleurs, le responsable palestinien a réclamé la libération des prisonniers palestiniens, « enfants de la résistance contre l'occupation sioniste », réitérant l'attachement du peuple palestinien au choix de la résistance et de l'Intifadha et à l'application des décisions du Conseil national palestinien et la Déclaration d'Alger qui constitue « une base de la stratégie palestinienne unifiée face à l'occupation sioniste ».

M. Seghilani

ACCÉLÉRER LE PROCESSUS DE RETRAIT DES MERCENAIRES DE LIBYE

Les pays frontaliers favorables à l'appel de l'ONU

Le processus progressif du retrait des mercenaires est un élément clé pour aider la Libye à retrouver sa souveraineté et son intégrité, maintenir la paix, la stabilité et la sécurité, et créer ainsi une dynamique positive sur laquelle il convient de s'appuyer pour avancer vers une étape démocratique.

La question des mercenaires a longtemps été un obstacle pour faire sortir la Libye de l'impasse, alors que plusieurs enquêtes onusiennes ont lié les mercenaires, qui ont combattu en première ligne des deux côtés du conflit dans le pays, à d'éventuels crimes de guerre. Et afin d'accélérer cette procédure de retrait de ces milices, l'envoyé spécial du secrétaire général des Nations unies pour la Libye, Abdoulaye Bathily, a consulté les représentants des pays voisins de la Libye, notamment ceux du Niger, en la personne de Issik Egh Gato, du Tchad, représenté par Tribo Abboud, ainsi que l'ambassadeur du Soudan, Ibrahim Mohammad Ahmed, afin d'ob-

tenir leur soutien et leur coopération sur ce plan. Une rencontre durant laquelle Bathily leur a clairement exprimé « la nécessité d'accroître leur soutien à la Manul et au Comité militaire mixte libyen, afin de mettre en œuvre le plan d'action lié au retrait des combattants et mercenaires issus de leurs pays », affirmant que « les ambassadeurs des pays concernés ont tous confirmé leur soutien à la Libye ».

LE JMC 5+5, ÉTAPE CRUCIALE VERS L'UNIFICATION DES BELLIGÉRANTS

Pour rappel, cette initiative a été déjà lancée le 12 novembre 2021, à travers un accord soutenu par l'ONU, conclu entre les parties belligérantes dans le conflit, par le biais du Comité militaire conjoint, de 10 membres, avec cinq représentants de chaque côté, (JMC 5 + 5). En marge de cette conférence, le Niger, le Tchad et le Soudan avaient exprimé leur accord à retirer les mercenaires issus de leurs pays. Ce fût pour l'heure, un premier signal posi-

tif considéré comme une étape clé vers l'unification des parties belligérantes dans le pays en proie à la violence, en vue d'aboutir par la suite à un processus de retrait complet de ces mercenaires et forces étrangères.

« Il y a eu une convergence de vues avec les représentants du Niger, du Tchad et du Soudan, pays frontaliers avec la Libye s'agissant de la mise en place d'une plateforme commune en vue d'entamer le retrait des mercenaires issus de leurs pays », avait indiqué le Comité militaire mixte libyen dans un communiqué sanctionnant ladite rencontre. Selon la Manul, il y a quelque 20 000 mercenaires et combattants étrangers en Libye.

« LA TENUE D'ÉLECTIONS INCLUSIVES, SEUL MOYEN D'INSTAURER LA PAIX ET LA STABILITÉ »

Par ailleurs, Abdoulaye Bathily, a souligné le 3 février dernier, la nécessité d'organiser des élections nationales dans le pays. M. Bathily a fait ses

remarques lors d'une réunion avec les tenants du consensus national au Haut Conseil d'État, où il a écouté leur évaluation et leurs points de vue pour sortir de l'impasse politique grâce à une initiative qu'ils ont présentée. « Dans ce contexte, j'ai souligné la nécessité pour les dirigeants politiques de se montrer à la hauteur des attentes des 2,8 millions de Libyens qui se sont inscrits sur les listes électorales et la nécessité pour le Haut Conseil d'État et la Chambre des représentants de s'engager de manière positive, constructive et complète pour parvenir à une base constitutionnelle pour les élections dès que possible », a tweeté M. Bathily. Il a également réaffirmé l'importance de la tenue d'élections inclusives, seul moyen d'instaurer la paix et la stabilité en Libye.

La Libye n'a pas réussi à organiser des élections générales en décembre 2021 comme prévu, en raison de désaccords entre les partis libyens sur les lois électorales.

Hamid Si Ahmed

LUTTE CONTRE LA CONTREBANDE

Découverte d'une cachette pour le stockage des produits à Tamanrasset

Les services des Douanes de Tamanrasset ont saisi 13 600 litres de carburant destinés à la contrebande, a indiqué, hier, un communiqué de la Direction générale des douanes. Dans le cadre de la poursuite des efforts de lutte contre la contrebande, les agents de la brigade mobile des douanes relevant de l'inspection divisionnaire des douanes de Tamanrasset, selon le communiqué, qui indique que les agents « ont découvert une cachette aménagée pour le stockage des produits destinés à la contrebande et saisi 13 600 litres de carburant ». Lors d'une deuxième opération dans le cadre du programme de contrôle commun des brigades opérationnelles des douanes avec les services sécuritaires, les agents de la brigade mobile des douanes relevant de l'inspection divisionnaire des douanes d'In Guezzam, en coordination avec l'Armée nationale populaire, ont arrêté un véhicule 4x4 et saisi un matériel destiné à l'exploration des minéraux, consistant en 23 générateurs électriques, 17 marteaux piqueurs et près de 97,5 grammes d'explosifs (TNT), ajoutant-on de même source. Les deux opérations s'inscrivent dans le cadre de la mobilisation des agents des services des douanes algériennes dans la lutte contre la contrebande sous toutes ses formes.

M. S.

POUR SON SOUTIEN ACTIF AUX RÉFUGIÉS SAHRAOUI

Brahim Ghali rend hommage à la présidente du CRA

Le président de la République sahraoui, secrétaire général du Front Polisario, Brahim Ghali, a rendu hommage, samedi soir, à la présidente du Croissant-Rouge algérien, Ibtissam Hamlaoui, pour les efforts déployés dans le cadre du soutien humanitaire continu aux réfugiés sahraouis. Dans un discours à l'occasion, Mme Hamlaoui a remercié les autorités sahraouies pour cet hommage et renouvelé son soutien et appui constants aux réfugiés sahraouis dans les camps. Pour sa part, le président du Croissant-Rouge sahraoui, Bouhbini Yahya Boujbini, a qualifié cet hommage de "gage de fidélité" pour le soutien permanent au peuple sahraoui que lui ont toujours témoigné l'Algérie et le CRA, "lequel n'a ménagé aucun effort pour venir en aide aux réfugiés sahraouis, notamment lors des étapes les plus complexes".

R. N.

RECENSEMENT DE LA POPULATION ET DE L'HABITAT

Le Conseil des ministres fait parler les chiffres

Le bilan périodique de l'exécution de l'opération du Recensement général de la population et de l'habitat (RGPH) était, hier, à l'ordre du jour de la réunion du Conseil des ministres présidée par le président, Abdelmadjid Tebboune.



PH : DR

Ce bilan a été examiné auparavant lors de la réunion hebdomadaire du gouvernement, mercredi 25 janvier 2023, au cours de laquelle une communication portant sur les premiers résultats du 6ème RGPH, qui s'est déroulée du 25 septembre au 16 octobre 2022, a été présentée par le ministre de la Numérisation et des Statistiques, Hocine Cherhabil. Ce premier bilan, intervenu, comme prévu, trois mois après la fin de l'opération de collecte, concerne la population résidente et le parc de logements en Algérie, tirés des informations collectées auprès des ménages. Il était prévu que les résultats définitifs soient disponibles six mois après la date d'exécution du recensement, donc dans trois mois. Ils porteront sur une information plus désagrégée sur la situation démographique de la population

résidente, sa structure et sa composition ainsi qu'un ensemble de données relatives à ses conditions de vie et aux progrès réalisés par l'Algérie au plan socio-économique. Pour les responsables concernés, «ce recensement revêt une importance stratégique dans la mesure où les données recueillies reflètent fidèlement le degré d'application sur le terrain des réformes engagées par l'État à tous les niveaux au cours des dernières années et permettront aux pouvoirs publics de proposer des services publics adaptés aux besoins des citoyens». À l'occasion d'un atelier régional sur le programme mondial de recensement de la population et de l'habitat pour 2020 abrité par l'Algérie du 5 au 8 décembre dernier, le ministre de la Numérisation et des Statistiques a souligné que le 6ème RGPH s'est distingué des

précédentes opérations par le recours, pour la première fois, à des moyens technologiques modernes, notamment avec l'utilisation de tablettes à la place du traditionnel questionnaire en papier. Plus de 57 000 tablettes électroniques ont été utilisées. C'est un saut qualitatif dans l'histoire du recensement en Algérie, s'est félicité le ministre. Cela a permis de gérer l'opération de collecte des données de recensement, ainsi que la réduction des coûts et des délais de collecte des données et leur traitement. Pour faire réussir l'opération du 6e recensement, un programme de formation sur le recensement de la population et de l'habitat et de la population au profit de 8 032 contrôleurs et 53 493 agents de recensement à travers toutes les wilayas du pays a été réalisé sous la supervision de l'ONS en coopé-

ration avec les autorités locales. Programmé en 2018, puis reporté à 2020, le 6ème RGPH prévu initialement du 25 septembre au 9 octobre 2022 a vu ses délais prolongés jusqu'au 16 octobre, «compte tenu de l'importance capitale du Recensement général de la population et de l'habitat et soucieux d'obtenir des informations statistiques exhaustives et détaillées sur la population et le parc de logement, a expliqué l'ONS.

Avant le lancement du 6ème RGPH, un communiqué du Premier ministre a souligné qu'il s'agit d'un moyen privilégié permettant de disposer d'une riche base de données et des indicateurs socioéconomiques d'aide à la décision, permettant une meilleure prise en charge des besoins croissants de la population et une amélioration du service public". Selon l'ONS chargé de la réalisation de ce recensement, cette opération est l'unique source d'information qui permet de disposer de données précises et désagrégées à un niveau géographique le plus fin (par wilaya, commune, agglomération, villages, etc.) et ce aussi bien sur la population et ses caractéristiques que le parc logement. Pour rappel, l'organisation fonctionnelle du RGPH est régie par des textes législatifs, dont la loi numérique du 29 juillet 1986 relative au Recensement général de la population et de l'habitat, ainsi que le décret exécutif portant l'organigramme général du sixième Recensement de la population et de l'habitat.

M'hamed Rebah

INDUSTRIE MILITAIRE

Chengriha inspecte les Fonderies de Rouïba

Le général d'Armée Saïd Chengriha, Chef d'état-major de l'Armée nationale populaire, a effectué, hier, une visite de travail et d'inspection à la société publique économique-Fonderies de Rouïba à Alger, selon un communiqué du MDN. Cette visite se veut, encore une fois, un rappel de l'intérêt qu'accorde le Haut Commandement de l'ANP « au suivi permanent de la performance des établissements industriels relevant de l'Armée nationale populaire, notamment ceux intégrés récemment dans le secteur économique du MDN, sous la tutelle de la direction des Fabrications militaires », note le communiqué. Selon la même source, après la cérémonie d'accueil, accompagné du Commandant de la 1ère Région militaire et du directeur des Fabrications militaires, et en présence de directeurs centraux de l'état-major de l'ANP, le général d'Armée a assisté à un exposé exhaustif sur la société publique économique-Fonderies de Rouïba portant sur ses missions, ses départements et ses différentes productions, avant de se rendre aux ateliers dont elle dispose. Sur place, précise la même source, il a examiné et reçu des explications détaillées sur les étapes de fabrication des différents produits fabriqués par la société, lesquels reflètent la bonne qualité du produit national. Par la suite, le chef d'état-major a tenu une rencontre avec les cadres et les personnels de la société où il a prononcé une allocution d'orientation à travers laquelle il fait part de son immense joie et de sa profonde gratitude de visiter cette société publique qui a été intégrée récemment au secteur économique du ministère de la Défense nationale, et mise sous la tutelle de la direction des Fabrications militaires. Le chef d'état-major a soutenu, à l'occasion, que le MDN aspire à « développer des industries militaires, basées sur la domici-

liation et le transfert des technologies, la diversification des domaines d'activités et des produits mis sur le marché national, de manière à permettre à la plateforme industrielle militaire de consolider son rôle dans la redynamisation du tissu industriel de notre pays ». Également, il a mis l'accent sur la mise à profit de la longue et riche expérience de cette grande société nationale dans le domaine de l'industrie mécanique, et ce, dans le cadre d'une stratégie intégrée qui vise à hisser notre pays au rang des pays industrialisés. Pour ce faire, Saïd Chengriha a expliqué que, « ces objectifs impliquent l'amélioration continue des connaissances et du savoir-faire des cadres et des personnels, ainsi que la qualité

des fabrications militaires ». À cette occasion, le général d'Armée a exprimé sa conviction que les personnels de cette société, accomplissent leur devoir, en étant parfaitement conscients qu'ils sont en train de servir les intérêts nationaux de leur pays et de perpétuer le message des valeureux Chouhada, saisissant cette occasion, pour faire part aux personnels de la société des « salutations et des encouragements de Monsieur le président de la République, chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, qui place sa confiance en vous pour accomplir vos missions avec tout le sérieux, la loyauté et le professionnalisme requis ».

Synthèse Farid Guellil

LE PRÉSIDENT DÉNONCE L'INJUSTICE DONT ÉTAIT VICTIME LE DÉFUNT MOUDJAHID ET LE RETABLIT DANS SON DROIT

El Hadi Radjeb accède enfin à la nationalité algérienne

Outré d'apprendre que le moudjahid El Hadi Radjeb n'avait pas la nationalité algérienne, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a signé un décret lui octroyant la nationalité, en le rétablissant dans ses droits. Honte à ceux qui avaient bloqué l'octroi de la nationalité algérienne au défunt Moudjahid El Hadi Radjeb. Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune a été outré d'apprendre que le moudjahid El Hadi Radjeb n'avait pas la nationalité algérienne. Personne dans notre belle et grande Algérie ne croirait un instant que la bureaucratie algérienne avait bloqué, des années durant, l'octroi de la nationalité algérienne au défunt moudjahid El Hadi Radjeb. Le président Tebboune, outré et peiné d'apprendre cette grave et honteuse situation qu'a endurée un authentique moudjahid, qui avait rejoint, à l'âge de 14 ans, la légendaire troupe du FLN (Front de libération nationale), a immédiatement ordonné de rétablir le défunt El Hadi Radjeb dans ses droits. C'est la famille du défunt

moudjahid, par l'intermédiaire de sa veuve, qui a informé le président de la République, que son défunt époux, avait frappé à toutes les portes pour obtenir sa nationalité, mais en vain, la broyeuse machine bureaucratique était "très puissante". "Je demande une seule chose : la nationalité à mon défunt époux", a exhorté la veuve du moudjahid. Le vœu de la famille et du défunt a été exhaussé, le président de la République a signé le décret octroyant la nationalité au moudjahid El Hadi Radjeb, qui a été remis jeudi 2 février 2023 à la famille du défunt. Tout le monde comprendra aujourd'hui la guerre que mène le président de la République contre cette bureaucratie, qui mène la vie dure à la République. "La bureaucratie est le plus grand danger qui menace le pays", avait relevé le Président Tebboune dans l'une de ses rencontres avec la presse. Il n'avait pas tort, car cette bureaucratie menace même notre riche et grande Histoire.

R. N.

NOUREDDINE BENBRAHAM,
PRÉSIDENT DE L'ONSC
« La jeunesse constitue l'énergie de la société civile »

Le président de l'Observatoire national de la société civile (ONSC), Noureddine Benbrahim a annoncé hier, le lancement la semaine prochaine, d'une concertation, via la plateforme digitale de l'ONSC, sur « la loi associative », indiquant que cette démarche « va nous mener à avoir tous les retours et leurs élaborations sous forme de rapport, document », qui selon le même responsable « sera présenté au président de la République, Abdelmadjid Tebboune ».

Pour l'invité hier, De l'émission l'Invité de la Rédaction de la Chaîne 3 de la Radio algérienne, cette opération va "permettre également de définir les priorités de la société civile en Algérie », sans manquer de rappeler que "la jeunesse constitue l'énergie de la société civile dans toute sa diversité » et celle-ci est fortement présente, dans les différentes associations de la société civile. Toujours en vue de dynamiser l'action citoyenne et renforcer l'approche participative au sein de la société civile, « il est important de moderniser et de renforcer l'engagement des citoyens, notamment, la jeunesse, car celle-ci constitue l'énergie de la société civile dans toute sa diversité », soutient l'invité de la Radio. Il explique, par ailleurs que « la conscience et l'éveil de cette jeunesse vis-à-vis de la citoyenneté sont un véritable rempart face à toutes les manœuvres qui veulent toucher la stabilité de notre pays ». À l'image de la politique extérieure de l'Algérie qui vise toujours la préservation des droits de l'Homme, la paix et la réconciliation, la société civile doit être éveillée à toutes ces questions, poursuit l'invité de la Radio algérienne. « À noter que la société civile a constitué un élément phare de la gouvernance dans les recommandations des dernières réunions du Sommet arabe », rappelle le président de l'ONSC. Il est à rappeler que Noureddine Benbrahim, a été nommé président de l'ONSC par le Président Tebboune conformément à un décret présidentiel signé mercredi dernier, a pris le 17 janvier à Alger ses nouvelles fonctions à la tête de l'Observatoire en remplacement de Abderrahmane Hamzaoui.

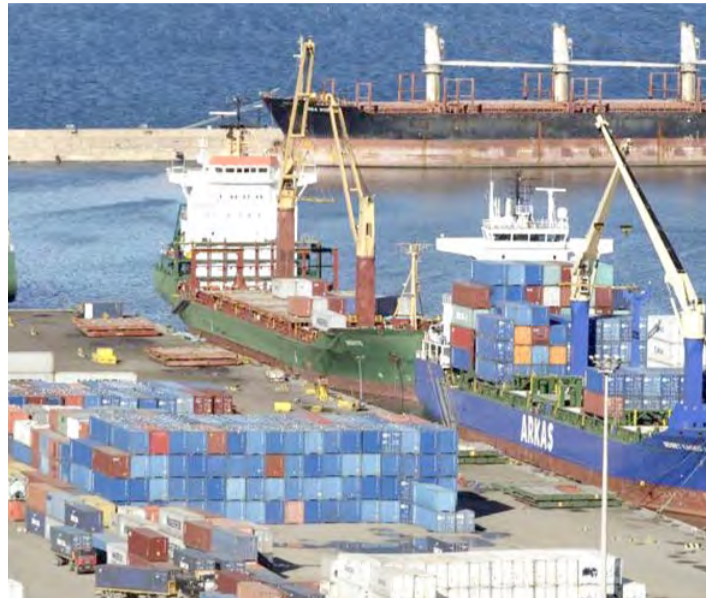
M. Seghilani

LE FONDS MONÉTAIRE ARABE L'A AFFIRMÉ DANS SON DERNIER RAPPORT

L'Algérie améliore la compétitivité de son économie

Dans son dernier rapport, le Fonds monétaire arabe, une organisation régionale, a classé l'Algérie parmi les six pays ayant connu une évolution des niveaux de compétitivité des économies arabes au cours de la période 2018-2021. Cinq autres pays arabes maintiennent leur position concurrentielle par rapport à la période précédente 2017-2020.

Selon cette étude basée sur deux indicateurs principaux, à savoir l'indice macroéconomique et l'indice de l'environnement et de l'attractivité des investissements, les Émirats arabes unis viennent en tête dans l'indice général de compétitivité des économies arabes, suivis du Qatar, de l'Arabie saoudite, du Koweït et d'Oman. D'autres pays à l'instar de l'Algérie, la Libye et la Jordanie ont amélioré leur position dans le tableau. L'indice macroéconomique reflète la capacité des gouvernements à atteindre les fondements de la stabilité économique qui soutiennent la productivité et la compétitivité. Il est divisé en quatre piliers qui comprennent 18 indicateurs quantitatifs liés au secteur réel, au secteur monétaire et bancaire, au secteur des finances publiques et au secteur exté-



rieur. Quant à l'indice de l'environnement et de l'attractivité des investissements, il renvoie aux différentes politiques adoptées par ces gouvernements pour améliorer le climat des affaires afin d'attirer les investissements nationaux et étrangers. Ce dernier comprend trois piliers qui comprennent 11 indicateurs quantitatifs liés à la liberté économique, aux infrastructures, aux institutions et au bon gouvernement.

Le rapport a également parlé de l'indice d'intégration économique entre les pays arabes. Il s'agit de l'un des outils utilisés pour mesurer le degré d'intégration du commerce extérieur entre les pays arabes. Il consiste, explique le document, à mesurer dans quelle mesure la structure des exportations d'un pays correspond à la structure des importations d'un autre pays, et donc plus le degré de similitude entre le commerce extérieur, plus grande est la possibilité d'échanges entre eux. À se fier au même document, cet indice

est passé de 59,7% en 2019 à 63,3% en 2020, puis à 65,8% l'année dernière. Un sursaut « significatif » d'intégration économique entre ces pays, estiment les rédacteurs du document.

L'indice d'intégration fait référence au chevauchement entre la structure des exportations et de l'offre d'un pays, avec les importations et la demande d'un autre pays. Il identifie également des perspectives positives pour le commerce extérieur entre les pays à la lumière des accords commerciaux régionaux, car l'indice examine si le deux pays concernés s'échangent des produits que l'un d'eux a un avantage comparatif. En ce qui concerne les produits les plus importants exportés par les pays arabes, le rapport a montré que les produits des combustibles minéraux sont arrivés en tête pour l'année 2021 avec 601,580 millions de dollars, représentant ainsi plus de 31% du commerce extérieur total des pays arabes, suivis par les précieux métaux et pierres pré-

cieuses avec 69,246 millions de dollars, puis Machines, équipements électriques et pièces qui en sont fabriqués, d'une valeur de 48,320 millions de dollars, et plastiques et matériaux fabriqués à partir de ceux-ci, d'une valeur de 42,975 millions de dollars.

S'agissant des importations arabes, le rapport, souligne une augmentation des niveaux d'exportations des produits alimentaires et de produits de base. Les exportations de ces pays se sont élevées à 102,8 milliards de dollars en 2021, et 14 % de celles-ci étaient couvertes par les marchés arabes, pour une valeur de 14,6 milliards de dollars.

Les animaux vivants et les produits d'origine animale viennent en première position des exportations arabes avec un total de 76 millions de dollars, suivies des produits végétaux à raison de 5,094 milliards de dollars, alors que les graisses, huiles animales, végétales et leurs produits sont d'une valeur de 1,337 milliard de dollars. Derniers du classement, les produits de l'industrie alimentaire et des boissons avec une valeur de 8,748 milliards de dollars, selon le rapport. Fondé en 1976, le FMA, qui a commencé ses opérations en 1976, a pour mission de jeter les bases monétaires de l'intégration économique arabe et d'accélérer le processus de développement économique dans tous les pays arabes. La vision de cette organisation est d'être une institution de développement régional arabe pionnière dans le domaine des programmes de réformes économiques, financières et monétaires pour parvenir à une croissance durable dans la région arabe.

Brahim Oubellil

VÉHICULES DONT L'ANNÉE DE MISE EN CIRCULATION EST INCONNUE

Les propriétaires appelés à la régularisation

Le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire a appelé, hier, les propriétaires des véhicules dont l'année de mise en circulation est inconnue à se rapprocher des services compétents pour prendre les mesures nécessaires. Il s'agit, en conséquence, de changement de l'immatriculation par l'année de leur première mise en circulation, a indiqué un communiqué du ministère. Le ministère a précisé que « tous les citoyens propriétaires de véhicules dont l'année de mise en circulation est inconnue, portant les diagrammes +22+ ou +33+ sont appelés à se rapprocher des services compétents et à prendre les mesures nécessaires pour remplacer les plaques d'immatriculation par de nouvelles qui incluent l'année de leur première mise en circulation ». Ainsi, les propriétaires de cette catégorie de véhicules sont tenus de se rapprocher des services des mines territorialement compétentes pour soumettre leurs véhicules au contrôle de conformité afin de déterminer l'année de leur première mise en circulation, et partant déposer un procès de contrôle de conformité délivré au propriétaire du véhicule par le service d'immatriculation spécialisé pour élaborer une plaque d'immatriculation portant l'année de première mise en circulation du véhicule.

Il est prévu au titre de ces nouvelles mesures, « le changement des cartes et plaques d'immatriculation des véhicules portant le diagramme 22 et 33 par d'autres contenant l'année de première mise en service, avant le 31 décembre 2023, pour éviter les sanctions prévues dans la législation et la réglementation en vigueur dans ce domaine relative à l'organisation, la sécurité routière » a indiqué le ministère.

M. S.

LE SIPHAL 2023 DU 15 AU 18
FÉVRIER À LA SAFEX
150 exposants attendus

Sous le patronage de messieurs les ministres de l'Industrie pharmaceutique et de la Santé, le 17e Salon International de la Pharmacie en Algérie (SIPHAL 2023) se tiendra du 15 au 18 février au Palais des expositions (SAFEX) à Alger. Un « grand événement annuel de la pharmacie et du médicament est, depuis le début de son existence, un relais aux initiatives qui ont permis l'essor et le développement de la pharmacie en Algérie », ont souligné les organisateurs, ajoutant que « le SIPHAL 2023 sera un lieu de rencontre et d'échanges pour les entreprises du médicament, une occasion propice leurs permettant de croiser les regards d'experts de la fabrication des médicaments (institutionnels, professionnels de la pharmacie) ». Il sera aussi pendant quatre jours, une « tribune d'expression privilégiée » pour les professionnels de santé. Près de 150 exposants, entre producteurs locaux et multinationales qui activeront en joint-venture en Algérie sont attendus. Dans un contexte de croissance significative du marché pharmaceutique en Algérie durant l'année 2022, cette 17e édition est placée sous le thème « Market Access, pour une stratégie d'optimisation » et ce, dans un contexte de croissance significative du marché pharmaceutique en Algérie durant l'année écoulée.

H. S. A.

NOUVELLE LOI SUR L'INVESTISSEMENT

Un véritable acquis pour un développement intégré et durable

Placée sous le slogan « Le Sud, une station d'investissement vers l'Afrique », une journée d'information sur l'investissement a été organisée, samedi, à Béchar, par le Forum des investisseurs algériens (FDIA).

La rencontre s'est déroulée en présence d'investisseurs, de représentants d'organismes nationaux et locaux ainsi que des présidents des onze Assemblées populaires communales. Les intervenants ont affirmé que la nouvelle loi sur l'investissement constitue un véritable acquis pour un développement intégré et durable. Les dispositions de cette loi, en plus qu'elles traduisent une « véritable volonté » pour la mise en place d'un climat d'affaires incitant les porteurs de projets nationaux et étrangers, viennent aussi pour « concrétiser un développement intégré et durable dans les wilayas du Sud notamment », ont-ils souligné. Le président du FDIA, Mohamed Nadir Hazaimia, a, à cette occasion, indiqué que cette nouvelle loi sur l'investissement a donné lieu à la promulgation d'un cadre juridique permettant aux investisseurs nationaux et étrangers de bénéficier de garanties pour leurs investissements dans

le sud du pays, ce qui va se traduire « certainement par une dynamique de développement socio-économique dans cette région ». Et d'ajouter « la nouvelle loi sur l'investissement découle d'une volonté sincère du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, pour asseoir un développement local et national à travers l'entrepreneuriat et l'investissement, créateurs de richesses et d'emplois, et susceptibles de promouvoir les différentes potentialités agricoles, touristiques, minières et industrielles dans le sud du pays ». De son côté, Youcef Ghazi, président du conseil des affaires algéro-mauritanien, a indiqué que la nouvelle loi encourageait l'investissement dans le sud du pays. Poursuivant que « Nous incitons et encourageons les opérateurs tant publics que privés à investir dans le Sud, qui constitue aussi une porte d'entrée vers les pays du sahel et ce, à travers les postes frontaliers de Bordj-Badji Mokhtar et Timiaouine pour le Mali et celui d'Ain-Guezam pour le Niger et de la Mauritanie à partir de celui de Tindouf ». Au cours de cette rencontre, Ghazi a fait savoir que les échanges commerciaux entre l'Algérie et la Mauritanie à partir du

poste frontalier "Mustapha Ben Boulaïd" de Tindouf ont permis la réalisation d'exportations de produits algériens vers ce pays, d'une valeur de 50 millions de DA en 2019 et d'un milliard de DA en 2020. « Ceci démontre la qualité des produits nationaux et l'intérêt pour les investisseurs nationaux à conquérir les marchés des pays du Sahel et, au-delà, les autres pays plus vers le sud du Continent ». Intervenant à cette occasion, le chef de l'exécutif local, Mohamed Saïd Ben Kamou, a affirmé que la wilaya était disposée à réunir toutes les conditions nécessaires pour l'encouragement et la promotion des investissements dans la région. Pour le responsable régional du Sud-ouest du FDIA, Houari Boumediene Bih, le FDIA se veut être une locomotive des investissements nationaux et étrangers dans le sud du pays, qui recèle d'importantes ressources agricoles, touristiques, minières et industrielles, qui doivent être exploitées de la meilleure manière pour opérer un véritable décollage du développement socio-économique dans cette région du pays.

M. Seghilani

JOURNÉE MONDIALE CONTRE LE CANCER

Une progression inquiétante en Afrique

Cette année, la communauté internationale a commémoré le 4 février la Journée mondiale contre le cancer, sous le slogan « Comblent les lacunes en matière de soins, unir nos voix et agir ».

Acette occasion, plusieurs pays africains se sont joints à une campagne de sensibilisation, appelant les parties concernées à s'engager à renforcer les actions visant à améliorer la qualité des soins, y compris le dépistage, la détection précoce, le traitement et les soins palliatifs. Le nombre de cas de cancer et de mortalité liée au cancer en Afrique a considérablement augmenté, et devrait presque doubler d'ici à 2040. Il est maintenant urgent d'examiner les causes et d'établir un plan d'action qui permettra aux pays du continent de faire face à ce fardeau croissant, afin que les personnes vivant en Afrique aient les meilleures chances de prévenir ou de survivre à cette maladie. Un enjeu fondamental pour l'avenir sanitaire du continent. Selon les experts africains de la santé, l'urgence se situe dans la nécessité de décoloniser la santé mondiale, pour mieux répondre aux questions de justice et d'équité en matière d'accès à la santé. Des déséquilibres qui montrent à quel point les savoirs médicaux sont encore trop souvent appropriés par une poignée de sociétés privées du Nord pour répondre à leurs propres besoins de santé. Face à ces injustices, les appels à une « décolonisation de la santé mondiale » et « l'élaboration d'authenticités politiques publiques sanitaires mondiales se multiplient. Cela signifie essentiellement pour les décideurs africains, de développer des approches qui impliquent les acteurs locaux, selon les ressources, les contextes et les solutions locales de chaque pays du continent. Il s'agira également de tirer parti des leçons apprises, exposer les meilleures pratiques et examiner les opportunités pour les diffé-



PH: DR

rentes parties prenantes de collaborer et d'améliorer les soins pour les peuples d'Afrique.

Dans ce registre, la coopération interafricaine est de mise, et les pays ayant enregistré des avancées notables en matière de prévention et de lutte contre le cancer, sont appelés aujourd'hui, plus que jamais, à soutenir d'autres pays, via les échanges d'expérience, le jumelage et autres procédures de coopération. Pour le cas de l'Afrique, il existe un certain nombre de facteurs externes et internes étant à l'origine de l'augmentation du nombre de cas de cancer et de décès liés au cancer, à leur tête le manque d'agents de santé formés à la cancérologie, insuffisance d'établissements et de matériels dédiés, mais aussi les changements démographiques et les styles de vie, l'inactivité, les aliments transformés, l'alcool et le tabac, l'obésité, ainsi que les expositions environnementales et génétiques. À ce sujet, le retour à une alimentation saine a été soulevé bon nombre de fois au sein des instances médicales africaines, ce qui devrait freiner la culture du fast-food, omniprésente ces dernières années, notamment depuis l'implantation des géants de la restauration rapide, à l'instar de « McDonald's » et « KFC ».

« 1,1 MILLION DE NOUVEAUX CAS POUR 700.000 DÉCÈS/AN »

C'est du moins ce qui est mentionné dans un communiqué publié par l'Organisation mondiale de la santé (OMS), à l'occasion de la Journée mondiale du cancer. « Les pays

d'Afrique subsaharienne doivent mettre en place des interventions ciblées telles qu'une surveillance renforcée ainsi qu'un diagnostic, un traitement et une prise en charge en temps opportun afin de maîtriser la hausse du nombre des décès liés au cancer », cite ledit rapport.

Pendant longtemps, les institutions compétentes, à l'instar de l'Union internationale contre le cancer, ont encouragé les pays africains à élaborer et mettre à jour des plans nationaux de lutte contre le cancer, afin de garantir des soins et un accès équitable aux services de santé, à travers des programmes de dépistage de routine et de détection précoce des cancers pertinents et prévalent (par exemple du col de l'utérus, du sein, colorectal, de la prostate) lorsqu'un traitement efficace pour ces cancers est disponible. Une priorité, qui selon la directrice régionale de l'OMS pour l'Afrique, Mme. Matshidiso Moeti, « met à rude épreuve les infrastructures de santé publique du continent, sans compter qu'il aggrave la pauvreté et les inégalités », ajoutant que « 1,1 million de nouveaux cas de cancer et environ 700.000 décès surviennent chaque année en Afrique, ce qui réduit à néant les progrès réalisés pour prolonger l'espérance de vie sur le continent ». Pour la porte-parole de l'OMS, « Les estimations des données montrent une augmentation considérable de la mortalité due au cancer, qui atteindra près d'un million de décès par an d'ici à 2030, s'il n'y a pas d'interventions urgentes et audacieuses »,

a signalé Mme Moeti. Des témoignages qui incitent les pays africains à investir davantage dans l'innovation et la recherche, en constituant une main-d'œuvre qualifiée et d'autres approches pour améliorer l'accès à l'information et aux services. Selon les statistiques, le continent représentera près de 50 % de la charge mondiale du cancer chez les enfants d'ici 2050.

« DES TESTS DE DÉPISTAGE TRÈS PERFORMANTS DANS 16 PAYS »

Toujours selon Madame Moeti, « L'Afrique a néanmoins fait des progrès significatifs dans la lutte contre le cancer, 12 pays disposant déjà de solides plans nationaux de lutte contre le cancer et plusieurs autres ayant élaboré des directives nationales de traitement du cancer chez l'enfant ». La bonne volonté politique a revitalisé la lutte contre le cancer en Afrique où 25 pays ont élaboré et utilisent des lignes directrices sur le cancer tandis que d'autres ont intégré le diagnostic et le traitement de la maladie dans leurs régimes nationaux d'assurance maladie, a-t-elle ajouté, tout en se félicitant que « 16 pays africains ont mis en place des tests de dépistage du cancer très performants, conformément aux recommandations de l'OMS », et qu'« une plus grande utilisation des vaccins contre le cancer du col de l'utérus ciblant les adolescentes a permis d'éviter de nombreux décès ». Enfin, Matshidiso Moeti a souligné l'importance de « la création de registres du cancer, la formation du personnel de santé et les investissements dans le diagnostic, la recherche, la thérapeutique et les soins palliatifs », pour « réduire le nombre de décès liés au cancer sur le continent ». À noter qu'à ce jour, de nombreux pays n'ont pas de registres nationaux, ou seulement de petits registres basés sur la population qui ne reflètent pas toujours la charge nationale. Le Centre international de recherche sur le cancer et les parties prenantes locales ont tenté d'améliorer cela, ce qui a conduit à la création du Réseau africain des registres du cancer. Cela fournit un apprentissage partagé, un mentorat et un soutien aux registres sur le continent.

Hamid Si Ahmed

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR Les inscriptions à la formation continue bientôt lancées

Le directeur central au ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Abdelkrim Tiferguinit, a annoncé que les inscriptions pour la formation continue au sein des établissements universitaires seront lancées très bientôt. Lors d'un passage, hier matin, sur la chaîne de télévision « Echourouk » le cadre du MSSRS a expliqué que la formation continue au sein des établissements de l'enseignement supérieur en vue d'appuyer les réformes visant à assurer l'ouverture de l'Université sur son environnement socio-économique concerne tout le monde et chaque citoyen de tout âge à condition qu'ils aient un Baccalauréat. Annonçant que les inscriptions pour la formation continue dans les établissements de l'enseignement supérieur en cycles courts destinée à développer les connaissances des stagiaires et celle visant à renforcer et à améliorer les compétences professionnelles seront lancées très bientôt.

En attendant ces inscriptions, en deux sessions au titre de la même année universitaire, via une plateforme numérique qui sera réservée à cet effet, le même responsable a indiqué que les établissements de l'enseignement supérieur procéderont à élaborer des offres de formation répondant à ce mode de formation, en attendant l'ouverture des inscriptions. L'invité d'Echourouk morning a, en outre, relevé que l'arrêté ministériel signé, la fin janvier, par le ministre de l'Enseignement supérieur vise « à concrétiser l'idée de formation à vie en présentiel ou à distance en faveur de tous les citoyens désireux améliorer ou renouveler leurs connaissances, de leurs propres initiatives ou en tant qu'employés de certains établissements ou instances publiques ou privées ». Précisant aussi que la formation désirée est proposée en trois modes, à savoir une formation continue diplômante en faveur des étudiants n'ayant pas fini leurs études universitaires, sanctionnée par un diplôme de l'Enseignement supérieur, une formation continue qualifiante visant à renforcer et à améliorer les compétences professionnelles, outre une formation continue en cycles courts destinée à actualiser, à développer, voire à approfondir les connaissances des stagiaires ». Dans le même registre, M. Tiferguinit a évoqué un projet d'étude de la création d'une « université algérienne ouverte » ciblant tous les citoyens désireux poursuivre leurs études, « ce concept concrétisera plus l'enseignement à distance » précise-t-il. Quant à l'enseignement en anglais, l'invité d'Echourouk dira que la formations des enseignants a commencé et se fait soit en mode présentiel ou à distance, déclarant qu'un bon nombre d'enseignants se sont inscrits dans ce programme pour commencer l'enseignement en cette langue à partir du deuxième semestre.

Sarah Oubraham

PROJET DE LOI SUR LA MONNAIE ET LE CRÉDIT

Il s'agit d'une modernisation du système bancaire

Lors d'une audience à la commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale, le directeur général du Trésor et de la Gestion comptable des opérations financières de l'État, Abdelkrim Bouzred, a expliqué que le projet de loi sur la monnaie et le crédit venait moderniser le système bancaire et renforcer ses fonctions de régulation et de surveillance, afin d'être en phase avec les pratiques des banques centrales et des institutions de régulation au niveau international.

Selon un communiqué de l'APN, la présentation du DG du Trésor comportait quatre axes, le premier relatif au renforcement de la gouvernance et de la transparence du système bancaire, mené par la

Banque d'Algérie, à travers l'adoption du régime de confiance pour exercer la fonction de Gouverneur de la Banque d'Algérie et ses adjoints, en plus d'obliger la banque à préparer un rapport annuel au Président de la République sur les activités de la banque dans le domaine de la politique monétaire et de la supervision bancaire.

Quant au 2e axe, il est lié à la numérisation des moyens de paiement, à travers la mise en place d'un comité national de paiement, ainsi que l'élargissement de la mission de la Banque d'Algérie dans le domaine de la sécurisation et de la surveillance des systèmes de paiement et la livraison d'instruments financiers, en plus de la mise en place de banques numériques et d'orga-

nismes appelés « prestataires de services de paiement » en plus de l'introduction de la monnaie numérique auprès de la banque centrale, souligne la même source.

Le 3e axe, quant à lui, est lié à l'activation de la banque islamique à travers la mise en place d'un cadre légal pour l'exercice de l'activité liée à la banque islamique, qui consacre, notamment, la possibilité d'agréer les banques et établissements financiers qui réalisent des opérations liées à la banque islamique bancaire exclusivement.

Le 4e axe, concerne le renforcement du dispositif de surveillance et de suivi par la mise en place de nouvelles commissions, notamment la Commission de Stabilité

Financière en charge de la surveillance prudentielle et de la gestion de crise du collège.

Par ailleurs, le président de la Commission a précisé que ce projet intervient dans le but de donner plus de flexibilité dans les transactions financières, ajouter plus de transparence et permettre la modernisation du système bancaire.

Au cours du débat les députés ont salué le projet en question, insistant, dans ce sens, sur la nécessité de protéger la sécurité de la base de données lors de la publication de la monnaie numérique par la Banque centrale, comme ils ont appelé à plus de précisions concernant la monnaie numérique.

S. O.

S T R O P S

ÉCHOUANT À S'OFFRIR SON DEUXIÈME TITRE AVEC LES VERTS

La grosse désillusion de Bougherra

Le sélectionneur national de l'Algérie A', Madjid Bougherra n'a pas décroché son deuxième titre avec les Verts en tant qu'entraîneur. Pourtant, tout le monde pensait que le terrain était balisé pour que le "Magic" réalise son vœu, lui qui déclarait, récemment, que gagner un titre avec la sélection de son pays n'avait pas de valeur.



Mais pour cette finale du CHAN, la désillusion était grande, surtout que les Fennecs n'étaient qu'à un penalty du sacre. On fait allusion à ce cinquième tir au but que le buteur de la compétition, Aymen Mahious, a raté, redonnant la "vie" au Sénégal pour revenir de loin et réussir à se hisser sur le toit de l'Afrique, exactement comme l'a fait la sélection A de ce pays lors de la précédente CAN jouée en début de l'année passée à Cameroun. Évidemment, on pouvait facilement imaginer la déception de Bougherra à l'issue du

match, mais sa pensée va directement vers ses joueurs dont a tenté de remonter le moral, comme il a déclaré en conférence de presse d'après match.

«Tout d'abord, on félicite le Sénégal. Les deux équipes méritent de remporter le CHAN. J'ai parlé avec les joueurs. Il faut relever la tête et passer à autre chose. Je suis très fier d'eux. Ils ont tout fait depuis un an et demi avec de superbes statistiques. Ils sont à féliciter», a déclaré le capitaine des Verts lors du Mondial-2014 au Brésil.

Analysant la finale, elle même, il a ajouté : «je pense

qu'on a vu beaucoup de déchets en première période. Ensuite, le niveau de jeu s'est amélioré en seconde période. On a eu des coups de pied arrêtés, des situations de but mais on n'a pas réussi à les mettre. Nous avons perdu aux tirs au but. Nous sommes la meilleure attaque, la meilleure défense aussi.

C'est par rapport à ça que j'ai dit aux joueurs, en fin de match, qu'il faut relever la tête. Ils ont fait un bon tournoi. Ils sont à remercier».

Et de poursuivre : «Je suis déçu pour le peuple algérien ainsi que pour mes joueurs. On fait une compétition avec

zéro but encaissé, zéro défaite, et avec la meilleure attaque de la compétition.

C'est le mektoub, il faut l'accepter. On remercie le peuple de nous avoir supportés tout au long de cette compétition.»

Dans la foulée, Bougherra a été interrogé sur son avenir à la tête de la sélection locale. A ce propos, il a révélé que «pour être franc avec vous, je n'ai pas encore pris de décision. Je ne suis pas encore au courant de mon avenir en sélection. Je dois rencontrer le président Zefizet pour voir plus clair», conclut-t-il.

Hakim S.

AYMEN MAHIUS :

«Je demande pardon aux Algériens»

Tout le monde est unanime à dire que le trophée de la septième édition du CHAN était entre les pieds du buteur des Verts, Aymen Mahious, sauf que ce dernier a échoué à couronner le grand succès de l'Algérie dans l'organisation de cette épreuve continentale par un titre historique.

Mais la fin était triste pour la bande à l'entraîneur Madjid Bougherra, en particulier Aymen Mahious, qui s'en est excusé auprès de ses compatriotes à la fin de la rencontre.

D'ailleurs, c'est un Mahious complètement abattu qui s'est tout de même présenté aux journalistes en zone mixte. Son raté face au gardien sénégalais Pape Sy lors du cinquième essai des Verts lors de la fatidique séance des tirs au but va certainement le hanter pendant de longues nuits.

Interrogé par les journalistes, le meilleur buteur du tournoi a tenu tout d'abord à demander pardon aux supporters algériens de n'avoir pas pu convertir son essai lors de la fatidique séance des tirs au but, alors qu'il avait la balle du sacre au bout du pied.

« C'est le premier penalty que je rate dans ma carrière. Généralement quand je tire un penalty, j'attends toujours le dernier moment pour choisir l'endroit où mettre le ballon. Mais le gardien sénégalais n'a pas bougé. Il a dû certainement étudier ma façon de frapper les penaltys.



Je suis désolé d'avoir déçu le peuple algérien. J'espère avoir l'occasion de me racheter lors des prochaines échéances », s'est exprimé à ce sujet l'attaquant de l'USM Alger.

En revanche, Mahious affirme qu'il ne changera pas sa façon de frapper les penaltys en dépit des critiques qu'il a reçues après son raté face au gardien sénégalais Pape Sy : «C'était écrit. J'aurais pu choisir un coin et manquer mon essai. Même les plus grands joueurs ratent des

penalties. C'est ma façon de les tirer et je ne vais pas la changer», a-t-il poursuivi.

Parallèlement, le coach national, Madjid Bougherra, a soutenu en conférence de presse que son avant-centre n'est pas à blâmer pour son tir au but raté. «Il ne faut pas en vouloir à Aymen Mahious, c'est le destin qui en a voulu ainsi. En tout cas, moi j'ai dit à mes joueurs qu'ils peuvent être fiers de tout ce qu'ils ont accompli durant ce tournoi».

H. S.

CONSTANTINE. CHU BENBADIS

Réception prochaine du projet d'extension du centre anti-cancer

Le projet d'extension du Centre anti-cancer relevant du Centre Hospitalo-Universitaire (CHU) Benbadis de Constantine sera réceptionné avant fin mars prochain, a annoncé, samedi à l'APS, le directeur de cet établissement de santé (CHU), H'cène Brania.



Au total, 60 % des travaux de ce projet ont été réalisés et la structure sera finalisée le 15 mars prochain, a précisé la même source qui s'exprimait en marge de la célébration de la Journée mondiale contre le cancer (4 février de chaque année).

D'une capacité de 62 lits, cette nouvelle structure de santé permettra d'alléger la charge exercée sur l'ancien CAC qui connaît une forte

affluence des malades aussi bien de la wilaya de Constantine que ceux des régions limitrophes, a-t-il affirmé.

Ce projet constitue un acquis pour le secteur de la santé de la wilaya de Constantine et s'inscrit dans le cadre de la stratégie du ministère de tutelle, visant à lutter contre le cancer.

Le wali de Constantine, Abdelkhalek Sayouda, a exprimé son "insatisfaction" quant à

l'avancement des travaux, insistant sur le respect des délais contractuels.

Dans la wilaya de Constantine, le programme établi par la direction de la santé et de la population (DSP) pour la célébration de la journée mondiale contre le cancer a porté sur le lancement de campagnes de sensibilisation et d'orientation sur les méthodes de prévention et les dangers de cette maladie à travers l'ensemble

des établissements de santé de la wilaya. Ce programme concerne aussi l'organisation d'actions de dépistage précoce contre différents cancers en faveur des populations des zones d'ombre, a-t-on indiqué. Plus de 1 200 cas de cancer sont recensés annuellement par le Centre anti-cancer du CHU Benbadis de Constantine, selon les dernières statistiques établies par les services de la santé.

BLIDA. CANCER DE LA THYROÏDE

Les femmes "plus exposées"

Les femmes sont les "plus exposées" au cancer de la thyroïde, ont souligné plusieurs médecins lors d'une journée d'étude sur cette maladie, organisée samedi dans la wilaya de Blida. Les participants aux travaux de cette rencontre scientifique organisée par l'Association nationale El-Badr d'aide aux per-

sonnes atteintes du cancer, dans le cadre de la semaine arabe contre le cancer, ont affirmé que la moyenne des cas du cancer de la thyroïde chez la femme est très élevée par rapport aux hommes. Le spécialiste en chirurgie au centre anti-cancer (CAC) de l'hôpital Frantz-Fanon, professeur Boukhatem Zahi, a souligné que le cancer de la thyroïde est "l'un des quatre cancers qui touchent les femmes et le 13e chez les hommes", ajoutant que ce type de cancer touche toutes les catégories d'âge, y compris les enfants. Pour sa part, l'oncologue Samira Tarouadada a affirmé que les femmes "sont les plus exposées à ce type de cancer comparativement aux hommes, même si son incidence demeure moyenne comparé aux autres types de cancers". Elle a expliqué que la prise en charge du cancer de la thyroïde repose principalement

sur la chirurgie et la radiothérapie et qu'un nombre "réduit" des cas nécessitent un traitement médicamenteux, indiquant que le dépistage précoce de la maladie reste le seul moyen pour la réussite du traitement. La spécialiste en oncologie a appelé les personnes ayant des gonflements au cou et à la gorge ou souffrant des douleurs au moment d'avaler la nourriture, d'aller voir un médecin et de se faire dépister, indiquant toutefois que l'un des facteurs de cette maladie est le manque d'iode dans la nourriture. Notons que l'association El-Badr a prévu plusieurs activités de sensibilisation dans le cadre de la semaine arabe contre le cancer, organisée par la Ligue des médecins arabes de lutte contre le cancer dans 19 pays arabes, dont l'Algérie qui est représentée par cette association.

AÏN-TÉMOUCHENT.

ENVIRONNEMENT

Un millier de volontaires à la campagne de nettoyage des plages

Un millier de volontaires ont pris part samedi à Aïn Temouchent à une campagne de nettoyage des plages de la wilaya organisée par la Direction locale du tourisme et de l'artisanat. "L'opération, supervisée par le wali, M'hamed Moumen, a vu la participation d'un millier de volontaires issus de 40 associations locales", a-t-on appris du directeur du secteur, Mohamed Bensaoud. La plage de Terga a constitué la première étape de cette campagne de volontariat devant se poursuivre jusqu'à juin prochain pour toucher 17 sites balnéaires de la wilaya, a-t-il déclaré. L'initiative vise à impliquer le mouvement associatif dans le travail de terrain pour nettoyer les plages de la wilaya en prévision de la prochaine saison estivale et à inculquer une culture environnementale afin de garder ces espaces propres tout au long de l'année, a ajouté le même responsable. Cette initiative a enregistré un écho positif grâce à la campagne de promotion sur les réseaux sociaux et aux appels de représentants du Conseil supérieur de la jeunesse de la wilaya et plusieurs artistes locaux ainsi que des imams et des associations impliquées dans cette action.

SIDI BEL-ABBÈS. SPÉCULATION SUR L'HUILE DE TABLE

Trois individus placés sous mandat de dépôt

Le juge d'instruction près le Tribunal de Sidi Bel-Abbès a émis un mandat de dépôt à l'encontre de trois individus accusés de spéculation illicite sur l'huile de table, indique-t-on samedi dans un communiqué de cette institution judiciaire.

"En application des dispositions de l'article 11, alinéa 3, du code des procédures pénales, le Procureur de la République près le Tribunal de Sidi Bel-Abbès informe l'opinion publique que dans le cadre de la poursuite de la lutte contre la spéculation illicite sur les denrées de base de large

consommation, trois prévenus ont été poursuivis à travers une question préjudicielle devant le juge d'instruction de la troisième chambre du tribunal de Sidi Bel-Abbès sur le délit de spéculation illicite sur l'huile, acte prévu et puni par les articles 12/13 du la loi contre la spéculation illégale", lit-on dans le document.

Un mandat de dépôt a été requis contre les prévenus présents et un mandat d'arrêt a été émis contre l'accusé en état de fuite, et toute personne que l'enquête révélera, avec saisie de tout ce qui concerne

l'affaire, souligne-t-on. Le document précise, qu'à l'issue de l'audience de première comparution, le juge d'instruction a délivré un mandat de dépôt contre les prévenus présents.

La loi n 21/15 de la lutte contre la spéculation illégale du 28/12/2021 prévoit l'application de peines sévères aux personnes impliquées dans ces crimes, pouvant aller jusqu'à 30 ans d'emprisonnement et la réclusion à perpétuité si elles sont commises dans le cadre d'un groupe organisé, rappelle le même communiqué.

ORAN. EHU "1ER NOVEMBRE 1954"

Création d'une unité pour la prise en charge des urgences vitales

L'établissement hospitalier universitaire (EHU) "1er novembre 1954" d'Oran vient de créer une nouvelle unité pour la prise en charge des urgences vitales au niveau du service des urgences médicales et chirurgicales (UMC), a-t-on appris vendredi auprès de cet établissement hospitalier. Il s'agit d'une unité dédiée à une première prise en charge des urgences vitales, et celles dont le pronostic vital du malade est engagé, a indiqué la chargée de communication Hayet Missoum, ajoutant que la prise en charge de ces cas est immédiate. Cette unité baptisée "Sauv" accueille ainsi les cas les plus graves, s'occupe des premiers soins, du diagnostic, puis du transfert du malade au service qui le prendra en charge, comme le service de chirurgie pour les victimes d'accidents de circulation, le service de neurologie pour les victimes d'accidents vasculaires cérébraux (AVC), et le service de cardiologie pour les cas d'infarctus du myocarde...etc, précise-t-on de même source. L'unité "Sauv" d'une capacité de six lits, a été dotée de différents équipements nécessaires pour les premiers secours, explique Mme Missoum, ajoutant que son équipe médicale est composée de quatre médecins généralistes, de deux spécialistes en réanimation, et de trois infirmiers. Les malades sont pris en charge pendant moins de deux heures, puis transférés, après diagnostic, vers les autres services, indique la même source, ajoutant que l'unité reçoit depuis sa création, entre 25 et 40 malades par jour.

PRODUCTION PHARMACEUTIQUE

Signature d'une convention pour former 30 stagiaires

La direction de la Formation et de l'Enseignement professionnels d'Oran a signé dernièrement avec la société "Sophal" spécialisée dans l'industrie pharmaceutique une convention pour former 30 stagiaires dans la production pharmaceutique, a-t-on appris samedi auprès de cet organisme. L'accord a été établi selon un nouveau programme de formation de cette spécialité approuvé par le ministère de la Santé qui a décidé de l'introduire dans la nomenclature des spécialités enseignées à partir de la session de février en cours, a indiqué Bouzid Laïd, chef du service partenariat et formation continue. Le partenariat avec la société "Sophal" permettra la formation de techniciens supérieurs en industrie pharmaceutique pour une durée de 30 mois, a ajouté M. Laïd. "Le programme de cette spécialité sera mis en pratique lors de cours théoriques et pratiques répartis entre l'Institut national spécialisé de formation professionnelle Est-Belgaïd et la société Sophal, implantée dans la commune de Hassi Benyebka. L'objectif étant la formation d'une main d'œuvre qualifiée de cette unité productive", a-t-il indiqué. L'importance de cette formation réside dans le fait que tous les apprentis concernés seront intégrés dans des postes de travail permanents au niveau de l'entreprise Sophal, une fois leur formation achevée", a-t-on souligné.

BALLON CHINOIS ABATTU

La Chine "se réserve le droit" de répliquer

Quelques heures après que le ballon chinois qui survolait les États-Unis a été abattu, la Chine a fustigé la décision du Pentagone dans un communiqué. Pour le ministère chinois des Affaires étrangères, Washington a "réagi de manière clairement excessive" et a "violé gravement les pratiques internationales".



Ph. DR

Pékin "se réserve le droit" de répliquer à la décision américaine. Plusieurs jours pour l'abattre Le 4 janvier, sur ordre du président Joe Biden, ce ballon chinois a été abattu par l'armée américaine. L'opération menée par un avion de chasse a eu lieu au large de la Caroline du Sud, au-dessus de l'océan Atlantique. Le Pentagone assure qu'il s'agissait d'un ballon espion et dénonce une "violation inacceptable" de la "souveraineté" américaine. Joe Biden a félicité les

pilotes ayant mené "avec succès" cette opération délicate. Il a indiqué avoir donné l'ordre dès mercredi d'abattre le ballon, mais que le Pentagone souhaitait attendre "le lieu le plus sûr pour le faire" afin d'éviter tout dégât au sol lors de la retombée d'éventuels débris. Sur des vidéos retransmises par les chaînes de télévision samedi, le ballon semblait tomber à la verticale après un impact. Peu avant, le trafic aérien avait été

suspendu dans trois aéroports du sud-est des États-Unis par mesure "de sécurité nationale", avait annoncé le régulateur de l'aviation civile américaine (FAA). Cette affaire, qui a jeté un froid sur les relations entre Washington et Pékin, a provoqué le report d'une visite du chef

de la diplomatie américaine Antony Blinken en Chine.

LA THÈSE DU BALLON ESPION REJETÉE PAR PÉKIN

Jeudi, les Américains avaient appris l'existence de ce ballon au-dessus de la Montana dans le nord-ouest des États-Unis, qui abrite des silos de missiles nucléaires. Il s'est ensuite peu à peu dirigé vers l'est du pays. Pékin a reconnu qu'il s'agissait bien d'un appareil venu de Chine, mais assuré qu'il s'agissait d'un "aéronef civil, utilisé à des fins de recherches, principalement météorologiques". L'engin aurait "dévié de sa trajectoire", avait ajouté un porte-parole du ministère chinois des Affaires étrangères, en exprimant les "regrets" de son pays pour cette violation "involontaire" de l'espace aérien américain. Vendredi, le Pentagone avait déclaré qu'un deuxième ballon chinois avait été repéré au-dessus de l'Amérique latine.

FACE AUX "PRESSIONS EXTÉRIEURES"

Venezuela et Iran évoquent la défense de leurs intérêts

Le président vénézuélien Nicolas Maduro et le ministre iranien des Affaires étrangères Hossein Amir-Abdollahian ont discuté de la "défense de leurs intérêts nationaux face aux pressions extérieures", lors d'une visite du chef de la diplomatie iranienne à Caracas, selon un communiqué publié samedi par Téhéran. "J'ai la certitude que notre relation va continuer à se renforcer via l'échange technologique, industriel, scientifique et culturel qui bénéficie aux deux peuples", a twitté de son côté le président vénézuélien évoquant une rencontre "productive". Les deux pays pétroliers soumis à des sanctions américaines ont "passé en revue le processus de coopération" et ont "souligné le renforcement et la poursuite de leurs projets et l'accélération de leur mise en oeuvre, ainsi que leur vigilance quant à la défense de leurs intérêts nationaux face aux pressions extérieures", selon le communiqué des autorités iraniennes. Ces deux membres de l'OPEP se sont "réjouis du développement de leurs relations et de l'échange de points de vue entre les représentants des deux pays", se lon le communiqué. Le chef de la diplomatie iranienne est arrivé de Managua vendredi à Caracas avant d'être reçu dans la soirée au palais présidentiel de Miraflores et de repartir samedi pour Cuba, selon la presse d'Etat iranienne. En juin 2022, lors d'une visite de M. Maduro en Iran, les deux pays avaient signé un accord de coopération sur 20 ans pour renforcer leur alliance. "Nous avons d'importants projets de coopération dans les domaines de la défense, de l'énergie, du pétrole, du gaz, des raffineries et du secteur pétrochimique", avait alors déclaré M. Maduro.

CORÉE DU SUD

Neuf personnes disparues dans le chavirement d'un bateau de pêche

Les secouristes sont à la recherche de neuf personnes disparues après le chavirement d'un bateau de pêche au large de la côte sud-ouest de la Corée du Sud, ont indiqué les autorités dimanche. Le navire de 24 tonnes a chaviré dans les eaux au large du comté de Sinan, dans la province du Jeolla du Sud, tard dans la nuit de samedi à dimanche, selon le ministère de l'Intérieur. Trois des membres de l'équipage ont été secourus par un bateau à proximité, mais neuf autres - dont deux étrangers - sont toujours portés disparus, a ajouté le ministère dans un communiqué. Plus d'une dizaine de navires et trois aéronefs des garde-côtes et de la marine ont été dépêchés pour retrouver les personnes disparues, a-t-il précisé. La plupart des membres de l'équipage auraient quitté le bateau naufragé, a rapporté l'agence de presse Yonhap, citant le ministre de l'Intérieur Lee Sang-min. Le président sud-coréen Yoon Suk-yeol a appelé à déployer un maximum d'efforts dans les opérations de recherche et de sauvetage, ordonnant la mobilisation de "toutes les ressources disponibles" pour élargir la zone de recherche, a fait savoir son cabinet.

Pub

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
مجلس قضاء البويرة
محكمة: البويرة
القسم: شؤون الأسرة
رقم الجدول: 03853/22
رقم الفهرس: 04666/22
تاريخ الحكم: 11/12/22
حكم بالحجر
حكمت المحكمة حال فصلها في قضايا شؤون الأسرة علنيا ابتدائيا حضوريا في الشكل قبول الدعوى ، في الموضوع : الحجر على المدعى عليه ايت بن عمر محند سالم وتعيين المدعي ايت بن عمر عصمان مقدما عليه لتسيير شؤونه القانونية والإدارية ، مع أمر ضابط الحالة المدنية المختص بالتأشير بالحجر على هامش شهادة ميلاد المحجور عليه في سجل الحالة المدنية بسعي من النيابة العامة للإشهار و تحميل المدعي المصاريف القضائية ، بدأ صدر الحكم وأصبح به في الجلسة العلنية المنعقدة في التاريخ المذكور أعلاه وبحسبه أمضى أصله من طرفنا نحن الرئيس و أمين الضبط.

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
مجلس قضاء البويرة
محكمة: البويرة
القسم: شؤون الأسرة
رقم الجدول: 03665/22
رقم الفهرس: 03634/22
تاريخ الحكم: 19/10/22
حكم بالحجر
حكمت المحكمة حال فصلها في قضايا شؤون الأسرة علنيا ابتدائيا حضوريا في الشكل قبول الدعوى ، في الموضوع : اعتماد الخبرة الطبية العقلية المنجزة من طرف الخبير كالون نصر الدين ، المودعة لدى أمانة ضبط المحكمة بتاريخ 2022/10/09 تحت رقم 22/1042 و بالنتيجة توقيع الحجر على المدعى عليه دريبين عبد النور ابن رايح و والي مسعودة المولود عام 1970 ببلدية عين الحجر ، و تعيين أخيه دريبين عيسى مقدما عليه لرعايته و القيام بشؤونه ، مع الأمر بالتأشير بمنطوق الحكم على هامش عقد ميلاد المدعى عليه بسعي من النيابة العامة و تحميل المدعي المصاريف القضائية ، بدأ صدر الحكم وأصبح به جهازا في الجلسة العلنية المنعقدة في اليوم و الشهر المذكور أعلاه ووقع على أصله كل من الرئيس و أمين الضبط.

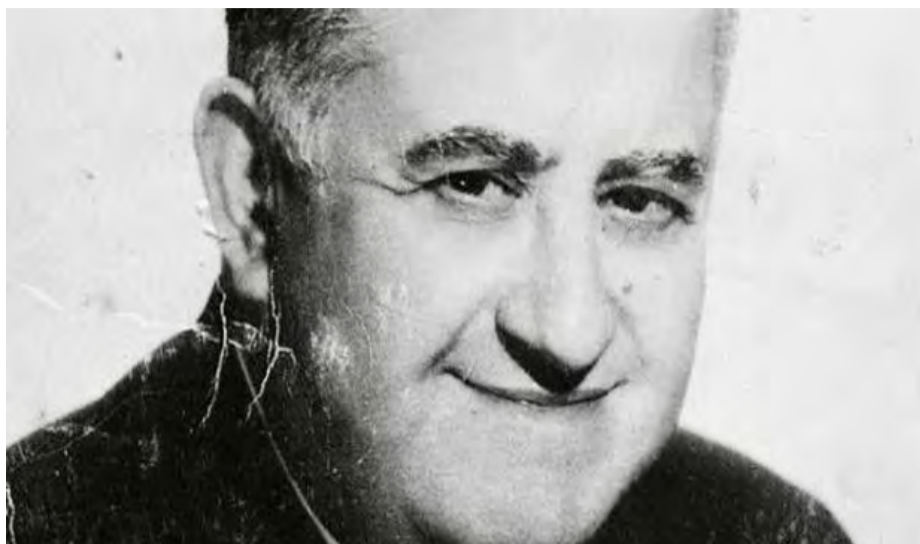
الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
ولاية البويرة
دائرة البويرة
بلدية: البويرة
رقم: 2023/04
وصل تسجيل تصريح بتأسيس جمعيه محليه
طبقا لأحكام المادة 18 من القانون رقم 06-12 المؤرخ في 18 صفر 1433 الموافق لـ 12 يناير 2012 المتعلق بالجمعيات تم هذا اليوم: 01 فيفري 2023 تسليم وصل تسجيل التصريح بتأسيس جمعيه محليه المسماة: "جمعيه حي آفاق ثامر" القرية ثامر البويرة مقرها: قاعة متعددة النشاطات مني محمد قرية ثامر البويرة رئيس الجمعيه: بلعليا أمحمد ابن حنيفة تاريخ و مكان الميلاد: 09/03/1969 برج اخريص رئيس المجلس الشعبي البلدي

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
مجلس قضاء البويرة
محكمة: البويرة
القسم: شؤون الأسرة
رقم الجدول: 01087/22
رقم الفهرس: 02277/22
تاريخ الحكم: 22/06/22
حكم بالحجر
حكمت المحكمة حال فصلها في قضايا شؤون الأسرة علنيا ابتدائيا حضوريا في الشكل قبول الدعوى ، في الموضوع : اعتماد الخبرة الطبية العقلية المنجزة من طرف الخبير كالون نصر الدين ، المودعة لدى أمانة ضبط المحكمة بتاريخ 2022/05/25 تحت رقم 22/424 و بالنتيجة الحكم بالحجر على المدعى عليها وادي مرابط مينة ابنة بلقاسم و بوعلام الله بباية المولودة بتاريخ 1992/04/06 ببلدية البويرة ، و تعيين أخيها المدعي وادي مرابط محمد مقدما عليها لرعايتها و القيام بشؤونها ، مع الأمر بالتأشير بمنطوق الحكم على هامش عقد ميلاد المدعى عليه بسعي من النيابة العامة و تحميل المدعي المصاريف القضائية ، بدأ صدر الحكم وأصبح به جهازا في الجلسة العلنية المنعقدة في اليوم و الشهر المذكور أعلاه ووقع على أصله كل من الرئيس و أمين الضبط.

MAHIEDDINE BACHTARZI

L'Artisan de la scène culturelle

Il a été l'artisan de nombreuses carrières artistiques fulgurantes dans une Algérie foisonnante, vivant au rythme d'une prise de conscience citoyenne insufflée par le mouvement national, Mahieddine Bachtarzi aura été acteur et chef d'orchestre, dans le sens le plus large, d'une scène culturelle naissante.



Ph: DR

Intellectuel éclairé, il exploite la musique puis le théâtre comme moyen de communication et d'éveil des consciences, se faisant l'écho de tous les événements politiques que connaît l'Algérie dans les années 1930, dans un contexte colonial des plus difficiles, et consigne consciencieusement chaque événement artistique et culturel dans ses moindres détails. Né à la Casbah d'Alger en 1897, Mahieddine Bachtarzi poursuit des études coraniques à la Médersa libre de cheikh Ben Osman, à l'issue desquelles il devient muezzin et récitant du saint Coran à la mosquée Djamaâ Jdid d'Alger avant de s'orienter vers la chanson andalouse et enregistrer plus de 60 disques à l'âge de 24 ans. Mahieddine Bachtarzi s'était souvent produit sur scène en Algérie, en France, en Italie et en Belgique.

Surnommé "Le Caruso du désert" par la presse française de l'époque, il prend en 1923 la direction de la Société musicale El Moutribia, un établissement de formation et de sauvegarde du patrimoine musical andalou. Après avoir pris conscience des limites de la musique comme moyen de communication dans le contexte colonial, il se découvre une nouvelle vocation dans le 4e Art avec Allalou (Ali Sellali) et Rachid Ksentini. Après avoir longuement observé l'impact du théâtre populaire et de la halqa, il milite pour faire reconnaître l'existence d'un théâtre algérien s'adressant aux Algériens dans leur langue. En 1937, il vend plus de 800 exemplaires de son recueil de 12 chansons, contenant des titres comme "Afiq ya Ibn el Djazaïr" (Réveille-toi ô enfant de l'Algérie), "Saout el Djazaïr" (La Voix de

l'Algérie) et "Maarefnache ache men teriq Nakhdou" (Nous ne savons pas quel chemin prendre), des chansons jugées "subversives" qui lui avaient valu une interdiction officielle des autorités coloniales. Son nom revient dans les débuts artistiques d'un grand nombre d'artistes algériens de renom dont il avait aiguillé les carrières et développé le talent comme Kelthoum, Sid Ali Kouiret, Rouiched ou encore Mustapha Kateb qui l'avait rejoint dans l'aventure du "Théâtre arabe" à la fin des années 1940. Une période marquée par la montée du mouvement nationaliste algérien durant laquelle il avait proposé des pièces comme "Fi Sabil El Watan" (pour la patrie), "Fakou", "El Khedaïne" (Les traîtres), ou encore "Beni oui-oui". En 1947, il avait assuré avec Mustapha Kateb des représentations hebdomadaires de théâtre algérien à l'Opéra d'Alger en intégrant un grand nombre de jeunes talents, dont une grande partie va rejoindre la troupe artistique du Front de libération nationale (FLN) et faire les beaux jours du théâtre et du cinéma algériens après le recouvrement de l'indépendance, dont le soixantenaire est célébré cette année. De cette période du parcours de Bachtarzi, l'universitaire et critique de théâtre Ahmed Cheniki, rappelle "l'existence de nombreux rapports de la police coloniale française sur les œuvres de Mahieddine Bachtarzi et le discours véhiculé", et souligne "l'engagement et le militantisme des artistes de l'époque qui étaient connus et structurés".

Pour Bachtarzi, l'engagement politique

n'est pas un acte marginal, mais une option qui conditionne sa manière de voir le théâtre où l'Algérien pouvait découvrir l'écho de ses soucis et des ses aspirations", estimait, dans ses écrits, le regretté universitaire Rachid Bencheneb. Après le recouvrement de l'indépendance du pays, Mahieddine Bachtarzi prend la direction du Conservatoire municipal d'Alger et se consacre à la formation de jeunes talents jusqu'en 1974. Il a également rédigé ses mémoires publiées en trois volumes qui comptent une grande partie de l'histoire du théâtre national. Le doyen du théâtre algérien, Taha El Amiri (Abderrahmane Bastandji de son vrai nom), a confié que "les pères du théâtre algérien sont Allalou, qui s'est retiré de la scène en 1932, Rachid Ksentini et Mahieddine Bachtarzi", considérant ce dernier comme "le père spirituel, sans qui il n'y aurait pas eu de troupes artistiques algériennes". Pour l'ensemble de son œuvre, Bachtarzi aura reçu les honneurs de nombreux pays et institutions culturelles en Algérie, en Tunisie, en France ou encore en Suisse où il a été fait Commandeur du mérite humain, pour sa contribution à faire connaître la culture et la musique algériennes. Après une carrière des plus prolifiques au service de la culture nationale, Mahieddine Bachtarzi s'est éteint un 6 février 1986 et la bâtisse du Théâtre national algérien, qui lui était si chère, porte son nom depuis 1990.

PARUTION

"Gharib Fi Marsiliya", premier roman de Amira Hassani

Dans son roman "Gharib Fi Marsiliya" (Un étranger à Marseille), Amira Hassani livre une expérience humaine poignante, empreinte de douleur et de souffrances, dictées par les tourments et l'adversité de la vie sociale, au fil des différentes périodes d'un parcours singulier et éreintant. Roman réaliste, publié en

langue arabe aux éditions Casbah, "Gharib Fi Marsiliya", déployé en 174 pages dans un élan de grande sensibilité, plonge le lecteur dans la vie de Ahmed, un jeune rêveur issu d'une famille pauvre, vivant un conflit interne et des troubles psychologiques pesants, résultat de traumatismes coloniaux profonds. Ce lourd passé colo-

nial n'étant pas sans incidences sur sa vie familiale, Ahmed subissait quotidiennement les séquelles de tous les traumatismes emmagasinés, voyant se transformer le foyer dans lequel il a grandi, en arène à toutes sortes de conflits, une situation invivable qui va le pousser à quitter le village, et s'inviter à la vie citadine de la capitale Alger, avant de s'exiler à Marseille en France où il va s'essayer au métier de pêcheur.

Les événements s'enchaînent dans une narration littérairement plaisante et le jeune homme décide, malgré l'humiliation et le mépris dont il est sujet à bord du bateau de pêche pour le statut qu'on lui a collé d'"étranger qui ne connaît pas le métier", se résilie à "panser ses blessures avec une poignée de sel et apprendre les principes de son nouveau métier", pour réussir un nouveau départ.

La quête de se reconstruire a donné du courage à Ahmed qui travaillait dur pour réussir sa nouvelle vie et se débarrasser

de tous les soucis du passé, projetant même de devenir propriétaire de son propre bateau de pêche. Seul sur la côte marseillaise à travailler comme un forcené, Ahmed souffre de cet isolement qui s'est imposé à lui, le ramenant à de douloureux souvenirs familiaux à bord de son fameux "bateau bleu". Le jeune pêcheur trouvera son salut chez Laila, une jeune libanaise qu'il venait de rencontrer. Décidé à épouser Leila en 1983, voilà qu'Ahmed se retrouve, une fois de plus, rattrapé par la détresse et le malheur avec la disparition de sa promise dans un attentat terroriste en France.

Pour sa première œuvre de fiction, Amira Hassani, a su mettre en valeur son talent de romancière et faire montre de ses capacités à tisser une belle trame cohérente. Née à Alger en 1997, Amira Fatima Zahra Hassani est titulaire d'une maîtrise en lan gue française, option linguistique, obtenue à l'Université d'Alger, ainsi que d'un certificat appliqué en comptabilité et finance.

CONCOURS DE LA CHANSON

AMAZIGHE

Début des inscriptions à Tizi-Ouzou

Les inscriptions à la 11e édition du concours de la chanson amazighe qui se tiendra du 13 au 15 mars prochain, ont été lancées samedi à la maison de la culture Mouloud-Mammeri de Tizi-Ouzou, a-t-on appris des organisateurs de cette manifestation. Trois journées sont prévues pour les inscriptions à la nouvelle édition du concours de la chanson amazighe, les 4, 7 et 11 du mois de février et deux présélections seront organisées, les 14 et 23 du même mois, pour choisir les trois représentants de la wilaya à cette manifestation. La manifestation est organisée par l'association culturelle Tarwa N'Gaya de Redjaoua, sur les hauteurs de Tizi-Ouzou. La 11e édition du concours de la chanson amazighe est dédiée cette année au chanteur d'expression kabyle, Rabah Asma, qui fête ses 40 ans de carrière durant laquelle il a contribué à "la promotion de la chanson amazighe", soulignent les organisateurs. Rabah Asma, enfant de Redjaoua, a entamé sa carrière par l'interprétation de célèbres chansons algériennes en s'accompagnant de sa guitare avant de réussir à créer son propre style musical. Auteur-compositeur, le chanteur à la voix mélodieuse est connu pour ses chansons à thèmes sociaux variés et son rythme très vif. Rabah Asma (61 ans) a éternisé sa carrière musicale en 1983 avec son album Khadmes El Khir- Houria (Prends soin d'el-le). Il enchaînera avec Thanina en 1985 et connaîtra le plus grand succès en 1987 avec son tube Ayadhu qui l'avait fait connaître auprès du grand public à travers une émission de variétés produite par l'ex Radio télévision algérienne (RTA). Le concours national de la chanson Amazighe a déjà honoré plusieurs artistes dans ses précédentes éditions, dont Ouazib Mohand Ameziane, Malika Domrane, Sofiane, et à titre posthume les défunts Farid Ali, mort en 1981, et Abdelkader Meksa, mort en 1988. La 10e et dernière édition de cette manifestation dont l'objectif est la promotion du chant amazigh, s'est tenue en 2018.

GUELMA

Lancement d'un concours national du meilleur texte dramatique

Le théâtre régional Mahmoud-Triki de Guelma a lancé un concours national du meilleur texte dramatique à mettre en scène en 2023, a annoncé samedi la cellule d'information et des relations générales de cet établissement culturel. Le concours est ouvert à tous les dramaturges et écrivains de l'ensemble du territoire national, a indiqué le responsable de la cellule d'information, Amine Guernine, précisant que la réception des œuvres est ouverte depuis la semaine passée, et se poursuivra jusqu'au 24 février. Selon les conditions de participation au concours, "le texte doit être inédit et accompagné d'une déclaration sur l'honneur de la paternité de l'œuvre, du numéro de son enregistrement à l'Office national des droits d'auteurs et du curriculum vitae de l'auteur", a-t-il expliqué. Et de poursuivre : "une fois la réception des textes clôturée, une commission artistique composée de spécialistes en dramaturgie et dramaturges procédera à la lecture des œuvres réparties en deux catégories, à savoir œuvres destinées aux adultes et œuvres destinées aux enfants. La commission choisira trois textes dans chacune des deux catégories". "Les deux textes classés premiers seront mis en scène cette année par le théâtre régional Mahmoud Triki. Les autres textes seront retenus en réserve", a ajouté Amine Guernine. Le responsable de la cellule d'information du théâtre de Guelma a relevé que "de nombreux auteurs ont envoyé leurs œuvres par la poste ou par courrier électronique".

PUB

قرار رقم 107 المؤرخ
في 29 جانفي 2023

المتضمن فتح تحقيق عمومي مسبق حول
موجز التأثير على البيئة لمشروع إنجاز
حضيرة مائية و ترفيهية بمنطقة نيف
الرحى بالجهة اليمنى للطريق الوطني
رقم 06 باتجاه بني ونيف لفائدة السيد
تواتي مراد

Les courses en direct



HIPPODROME ANTAR IBN CHEDDAD - ES-SÉNIA ORAN
LUNDI 6 FÉVRIER 2023 - PRIX : TIRHEL - PS.AR.NEE
DISTANCE : 1 200 M - DOTATION : 350.000 DA - DÉPART : 15H30
TIERCÉ -QUARTÉ -QUINTÉ

Fadhel, hors de ses bases

Ce lundi 6 février l'hippodrome Antar Ibn Cheddad Es Sénia - Oran, avec ce prix Tirhel réservé pour chevaux de quatre ans et plus arabe pur n'ayant pas gagné une course depuis septembre passé, nous propose une épreuve à caractère assez difficile à déchiffrer. Quoique des éléments tels que : Fadhel, Nedjm El Mesk, Majd El Mesk un trio difficile à briser, en compagnie de Tunoy, Giga Tune, Hadil El Mesk et Darraz ou Thouar, on craint que Irwan peut nous créer une désagréable surprise.

LES PARTANTS AU CRIBLE

1. FADHEL. Ce cheval transfuge de Zemmouri est là pour disputer les premières places du podium.

2. NEDJM EL FETH. Il peut sur sa lancée décrocher un bon accessit. À reprendre.

3. THOUAR. Sur ce parcours, il garde des chances intactes pour se frayer une place. Assez bon outsider.

4. DIAMANT D'EDEN. Rien à voir.

5. TUNOY. Il ne semble pas sur sa meilleure forme, mais on ne

PROPRIÉTAIRE	N°	CHEVAUX	JOCKEYS	POIDS	CDS	ENTRAÎNEURS
M. BECHAIRIA	1	FADHEL	S. BENYETTOU	58	9	PROPRIÉTAIRE
L. BOUDJEMAA	2	NEDJM EL FETH	A. YAHIAOUI	58	8	A. DEHIBA
N. KHALFAOUI	3	THOUAR	B. BENSALD	56	12	AB. GASMI
A. BENDJELLAL	4	DIAMANT D'EDEN (0)	MB. CHADLI	56	2	M. MESSAOUD
AL. AOUAD	5	TUNOY	JJ : D. MABROUK	55,5	6	PROPRIÉTAIRE
AB. RAHMANI	6	CHAOUQ	H. METIR	55	1	PROPRIÉTAIRE
AH. FEGHOULI	7	MAJD EL MESK	K. HAOUA	54	10	YS. BADAOUI
I. CHERFI	8	IRWAN	JJ : B. TORDJEMANE	53,5	7	AB. GASMI
D. BOUBEKEUR	9	DARRAZ	JJ : SH. BENYETTOU	52	5	AB. GASMI
AL. AOUAD	10	GET UP (0)	F. MOUISSI	51	4	PROPRIÉTAIRE
HARAS EL MESK	11	HADIL EL MESK	L. BOUBEKEUR	51	11	YS. BADAOUI
AL. AOUAD	12	GIGA TUNE	AP : MA. AIDA	50	3	PROPRIÉTAIRE

peut lui faire un interdit pour une cinquième place. À revoir.

6. CHAOUQ. Il risque de trouver une plus forte opposition. À revoir.

7. MAJD EL MESK. Ce cheval possède d'assez bonnes références à ce niveau, sur un minimum de forme il peut même gagner l'épreuve.

8. IRWAN. Ce cheval a couru cinq courses au mois de janvier, je trouve qu'il a besoin de repos. Outsider moyen.

9. DARRAZ. Ce cheval descend de catégorie ici, dans un bon

jour. Il peut décrocher un accessit quoiqu'il n'a pas couru depuis septembre passé.

10. GET UP. Rien à voir.

11. HADIL EL MESK. Ce cheval aura le désavantage d'effectuer

sa course d'entrée. Mais, il reste lauréat d'une belle victoire le 13 août passé sur les 1 300 mètres.

12. GIGA TUNE. C'est une pouliche qui aime bien ce genre de parcours. On ne peut la négliger.

DANS LE CREUX DE L'OREILLE

MON PRONOSTIC

1. FADHEL - 7. MAJD EL MESK - 2. NEDJM EL FETH - 11. HADIL EL MESK - 12. GIGA TUNE

LES CHANCES

5. TUNOY - 9. DARRAZ

Égypte: décès de l'ancien Premier ministre Chérif Ismaïl

La présidence égyptienne a annoncé le décès samedi à l'âge de 67 ans de l'ancien Premier ministre Chérif Ismaïl, qui a servi pendant le premier mandat du président Abdel Fattah al-Sissi de 2015 à 2018. "Je pleure avec une profonde tristesse un homme vertueux parmi les meilleurs d'Égypte (...) le Dr Chérif Ismaïl", a écrit le président Sissi sur Facebook. Chérif Ismaïl "a assumé" ses responsabilités "dans les circonstances et les moments les plus difficiles", a-t-il ajouté. L'ancien Premier ministre a supervisé à partir de 2016 des réformes économiques liées notamment à un prêt de 12 milliards de dollars (environ 11 milliards d'euros) du Fonds monétaire international (FMI). Il avait démissionné en 2018 alors que le président Sissi entamait son deuxième mandat. Mostafa al-Madbouly lui a alors succédé et il supervise depuis les réformes économiques.

Tunisie: le mois de décembre 2022, le plus chaud depuis 1950

L'Institut tunisien de la météorologie (INM) a indiqué samedi que le mois de décembre 2022 était le plus chaud depuis 1950, avec une moyenne générale de température dépassant la normale mensuelle de plus de 3,4 degrés. "Les températures moyennes ont varié de 12,3 degrés au centre-ouest à 18,5 au sud-est. Par contre, ces températures ont dépassé les taux de référence de la période 1991-2020 sur toutes les régions du pays", a précisé l'INM dans un bulletin spécial. Évoquant la température moyenne globale (25 stations principales), la même source a fait état de 15,8 degrés, ce qui dépasse, de 3,4 degrés, la moyenne de référence (soit 12,4 degrés). Par ailleurs, l'INM a mis en garde que le déficit pluviométrique s'est poursuivi au cours du mois de décembre et ce, suite à une saison automnale sèche sur l'ensemble des 24 provinces du pays. Alors que la normale oscille autour de 1.050,5 millimètres, le bilan pluviométrique total du mois n'était que de 135,7 millimètres, a fait savoir l'INM. Le déficit global est ainsi de 87%.

Saisie de 13 600 litres de carburant destiné à la contrebande à Tamanrasset

Les services des douanes de Tamanrasset ont saisi 13.600 litres de carburant destiné à la contrebande, a indiqué hier un communiqué de la Direction générale des douanes (DGD). "Dans le cadre de la poursuite des efforts de lutte contre la contrebande, les agents de la brigade mobile des douanes relevant de l'inspection divisionnaire des douanes de Tamanrasset, ont découvert une cachette aménagée pour le stockage des produits destinés à la contrebande et saisi 13.600 litres de carburant", précise le communiqué. Lors d'une deuxième opération dans le cadre du programme de contrôle commun des brigades opérationnelles

des douanes avec les services sécuritaires, les agents de la brigade mobile des douanes relevant de l'inspection divisionnaire des douanes d'In Guezzam, en coordination avec l'Armée nationale populaire (ANP), ont arrêté un véhicule 4x4 et saisi un matériel destiné à la l'exploration des minéraux, consistant en 23 générateurs électriques, 17 marteaux piqueurs et près de 97,5 grammes d'explosifs (TNT), ajoute-t-on de même source. Les deux opérations s'inscrivent dans le cadre de la mobilisation des agents des services des douanes algériennes dans la lutte contre la contrebande sous toutes ses formes, conclut la même source.



5 morts et 128 blessés sur les routes ces dernières 24 heures



Cinq (5) personnes sont mortes et 128 autres ont été blessées dans 116 accidents de la circulation survenus ces dernières 24 heures à travers le territoire national, a indiqué hier, un bilan de la Protection civile. Les secours de la Protection civile sont, par ailleurs, intervenus pour prodiguer des soins de première urgence à 23 personnes incommodées suite à l'inhalation du monoxyde de carbone émanant d'appareils de chauffage et chauffe-bain à l'intérieur de leurs domiciles à travers plusieurs wilayas du pays. Les éléments de la Protection civile ont porté secours, durant la même période, à 2 femmes ayant subi des brûlures au 2ème degré suite à une explosion causée par une fuite de gaz de ville à l'intérieur d'un appartement à Saïda.

Sétif: 3 jeunes coincés dans la montagne Azro Iflane retrouvés

Les trois (3) jeunes n'ayant pu rejoindre leurs maisons après un tour touristique effectué vendredi après midi dans le mont Azrou Iflane, dans la région de Béni Ourtilène (nord de Sétif), ont été retrouvés samedi par la brigade de la Protection civile de Béni Ourtilène, a-t-on appris auprès de la Direction locale de ce corps constitué. La brigade de la Protection civile de Béni Ourtilène est parvenue, avec l'aide des services de la Gendarmerie nationale et des membres de l'Assemblée populaire communale (APC), à sauver trois jeunes (âgés de 26, 28 et 33 ans et issus de la même région) qui ne pouvaient pas rejoindre leurs maisons après une tournée récréative, vendredi, dans la montagne Azro Iflane relevant de la

commune de Béni Ourtilène, a précisé le chargé de la communication auprès de la direction de la Protection civile de Sétif, le capitaine Ahmed Lamamra. L'intervention des services de la Protection civile, a précisé cet officier, a eu lieu suite à un appel au secours lancé par les jeunes qui ont communiqué avec leurs parents demandant de l'aide car coincés dans la montagne entre les localités Amzine et Boughram et ne pouvant rejoindre leur maison en raison du brouillard, la nuit et le relief difficile caractérisé par le froid glacial et une forte pente. Aussi-

tôt, une cellule de secours composée des services de la Protection civile, de la Gendarmerie nationale et des membres de l'APC de Béni Ourtilène a été constituée et des instructions ont été données aux jeunes, avec qui la communication ne s'était pas interrompue, de rester sur place et de ne pas bouger, a précisé le capitaine Lamamra, soulignant que les jeunes ont été retrouvés sains et saufs aux environs de 02H00 du matin de samedi, après 06H00 de recherches, avec l'appui de la brigade de reconnaissance et d'intervention en milieu périlleux relevant de

l'unité principale de la Protection civile de Sétif. Le capitaine Ahmed Lamamra a mis en garde toute personne désirant aller en excursion dans les régions montagneuses sans planification préalable, précisant que ce genre de randonnée "doit être bien préparé et encadré par un guide ou des personnes expérimentées jouissant d'une bonne forme physique et ne prenant aucun risque dans les mauvaises conditions climatiques, les conseillant à programmer le retour avant la chute des températures et avant la tombée de la nuit pour la sécurité de tous".

Un colloque scientifique sur la sécurité sanitaire du citoyen, lundi à Alger

L'Agence nationale de la sécurité sanitaire, en coordination avec le ministère de la Santé, organise, aujourd'hui à Alger, un colloque scientifique sur la sécurité sanitaire du citoyen dans le cadre des concertations avec les secteurs en relation avec la sécurité sanitaire, a indiqué un communiqué de l'Agence. Le colloque, prévu au Centre international des conférences +Abdelatif Rahal+, sur le thème "La sécurité sanitaire du citoyen: une responsabilité qui concerne tout un chacun", verra la participation de représentants des ministères de l'Industrie pharmaceutique, de l'Environnement et du Commerce et de différents organismes nationaux, ainsi que des acteurs de la société civile activant dans le domaine de la sécurité sanitaire et des experts en la matière, précise le communiqué. Des réunions se tiendront lors de cette manifestation, autour de questions liées à la santé, à l'environnement et à l'alimentation pour examiner et analyser les défis de la sécurité sanitaire et les moyens de les relever", ajoute la même source. Le colloque tend à "associer les différents secteurs afin de définir les objectifs de la stratégie nationale de la sécurité sanitaire ainsi que le rôle de chacun dans sa mise en œuvre", conclut le communiqué.

MISE AUX POINGS

«C'est une grosse déception pour le peuple et les joueurs. On fait une compétition avec 0 but encaissé, meilleure attaque. Il ne faut surtout pas mettre de pression sur Aymen Mahious (qui a raté son tir au but, NDLR). C'est le destin qui en a décidé ainsi.»

Madjid Bougherra, sélectionneur de l'équipe nationale A'



Le Courrier
d'Algérie

Quotidien national d'information
Édité par l'Eurl Millénum Presse

Siège social :

Maison de la presse Kouba - Alger
R.C. : N° 01 B 00 151 30

Compte bancaire :

BNA Zirout Youcef N° 300 101 600

Directeur de la publication-gérant :

Ahmed TOUMIAT

Administration-publicité :

Tél. / Fax. : 023 70 94 27

Rédaction :

Tél. : 023 70 94 35

023 70 94 22

023 70 94 30

023 70 94 31

Fax. : 023 70 94 26

Composition :

PAO Le Courrier d'Algérie

Publicité-ANEP :

1, Avenue Pasteur-Alger

Tél. : 021 73 76 78

Fax : 021 73 95 59

Impression :

- Centre : SIA

- Est : SIE

- Ouest : SIO

Diffusion : M.P. Diffusion

Nos bureaux régionaux

Tizi Ouzou :

3, Rue Capitaine Si Abdellah, immeuble Belhocine

Tél. / Fax. : 026 20 20 66

Oran :

6, avenue Khedim Mustapha

Tél. / Fax. : 041 39 45 73

Bouira :

Rue Gherbi Guemraoui - Immeuble Kheerouf - Bouira.

Tél. / Fax. : 026 94 20 76

Les manuscrits, photographies ou tout autre document adressés à la rédaction ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

Le Courrier d'Algérie informe ses lecteurs du changement de ses adresses électroniques et leur communique les nouvelles : lecourrierdalgérie@yahoo.fr redaction_courrier@yahoo.fr

MÉTÉO D'ALGER

Lundi 6 février 2023

14 °C / 8 °C

Dans la journée : Averses
Vent : 18 km/h
Humidité : 75%

Dans la nuit : Averses
Vent : 11 km/h
Humidité : 83%

Le Courrier

L'INFORMATION AU QUOTIDIEN d'Algérie

HORAIRES DES PRIÈRES

Lundi 15 rajab 1444

Dohr : 13h02
Assar : 15h56
Maghreb : 18h22
Ïcha : 19h42

Mardi 16 rajab
1444
Sobh : 06h18
Chourouk : 07h45

CONSEIL DES MINISTRES

RÉVISION DES SYSTÈMES LMD ET CLASSIQUE AINSI QUE LES ŒUVRES SOCIALES, ET OUVERTURE DU SECTEUR AU PRIVÉ

Vers une réforme profonde de l'université

Figurant parmi les 54 engagements pour l'édification de l'Algérie nouvelle, la réforme de l'enseignement en général et universitaire en particulier a été examinée, hier, comme question, lors d'une réunion du Conseil des ministres présidée par Abdelmadjid Tebboune.

Pour ce faire, le chef de l'État a ordonné une révision générale de l'enseignement supérieur. Des consignes qui laissent supposer une réforme profonde de l'université algérienne touchant les volets pédagogique, organisationnel et social.

En effet, a-t-on appris d'un communiqué qui a rendu compte des résolutions adoptées en Conseil des ministres, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a ordonné une révision des systèmes de la formation universitaire LMD et classique. Le chantier de la réforme devra, selon les instructions du chef de l'État, être ouvert avec les syndicats et acteurs, sinon tous les partenaires sociaux



Ph. : DR

de la sphère universitaire. Comme deuxième dossier que devra toucher la réforme, les œuvres universitaires, dont les scandales à répétitions qui touchent ce compartiment a donné à réfléchir aux hautes autorités du pays qui, au final, ont vu indispensable de procéder à un remue-ménage général.

Par ailleurs, le Président s'est félicité de « la dynamique » enregistrée par secteur de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique en coordination avec le ministère de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises.

F. G.

TRAFIC DE DROGUES

12 repris de justice arrêtés à Alger

Les services de sûreté de la wilaya d'Alger, représentés par la Brigade de la police judiciaire de la circonscription administrative d'El-Harrach, ont arrêté 12 repris de justice impliqués dans la détention et le trafic de drogue et de comprimés psychotropes, selon un communiqué de la direction générale de la Sûreté nationale diffusé hier.

Cette affaire, qui s'est déroulée sous la supervision permanente du parquet territorialement compétent, a permis la "saisie de drogue et de comprimés psychotropes de divers types (429 comprimés psychotropes, 150 capsules de drogue dure, 88,26 grammes de cannabis, 6 armes blanches de différents types et calibres et 26 millions de centimes, ainsi que deux (2) véhicules touristiques, une moto et 10 téléphones portables", selon le même document. Après parachèvement des procédures légales, les mis en cause ont été déférés devant le parquet territorialement compétent pour constitution et adhésion à une bande de quartier, transport, stockage et trafic de drogue et de comprimés psychotropes dans le cadre d'une bande organisée, et pour possession d'armes blanches prohibées.

Par ailleurs, les services de sûreté de la wilaya d'Alger, représentés par la Brigade de police judiciaire de la circonscription administrative de Birtouta, ont arrêté 3 suspects pour une affaire de détention illégale de comprimés psychotropes à des fins de trafic. L'affaire, qui s'est déroulée sous la supervision permanente du parquet territorialement compétent, est intervenue suite à une information selon laquelle des individus s'adonnaient, dans le cadre d'une bande spécialisée, au trafic de comprimés psychotropes. Un plan bien ficelé a été établi pour les interpellés en flagrant délit. Après exécution de mandats de perquisition, les suspects ont été arrêtés. 169 comprimés psychotropes ont été saisis. Après parachèvement des procédures légales, les mis en cause ont été déférés devant le parquet territorialement compétent, conclut le communiqué.

R. S.

Nouveauté

En librairie février 2023

Mohand-Tahar ZEGGAGH

LA BATAILLE POLITICO-DIPLOMATIQUE POUR L'INDEPENDANCE DE L'ALGERIE

Vente dédicace le Mardi 07 Février 2023 À la librairie Chaïb Dzair à partir de 14h

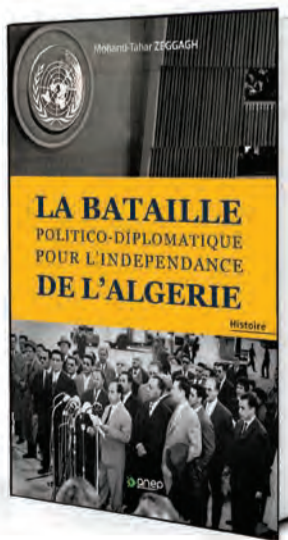
Pendant la guerre d'Algérie, une cinquantaine de « représentants » du FLN dans plusieurs pays sont devenus « chefs de mission » puis « diplomates » après la création du GPRA en septembre 1958. Le triptyque des luttes politique, armée et de l'action diplomatique a permis de remporter la victoire de l'indépendance finalisée par les Accords d'Evian et le cessez-le-feu du 19 mars 1962.

Comment la révolution algérienne a-t-elle gagné la bataille diplomatique à l'ONU ? Comment la diplomatie a-t-elle influencé l'opinion des sociétés civiles des pays d'Europe ? Comment a-t-elle suscité la solidarité de l'URSS, des pays socialistes de l'Est, de la Chine, des pays arabes, des pays afro-asiatiques et d'Amérique latine ?

Autant de questions auxquelles ce livre tente de répondre en rendant hommage aux diplomates algériens, à leur intelligence, à leur patriotisme et à leur contribution éminente.



Mohand-Tahar ZEGGAGH a été détenu politique FLN en France de 1957 à 1962, membre de la Zone autonome d'Alger en lutte contre l'OAS en 1962. A l'indépendance, il est conseiller au bureau politique du FLN (1963-1965) sous la direction de Hadj Benalla, avant d'être diplômé de l'Institut en sciences sociales de Moscou (1969-1972) et de décrocher un doctorat d'université en sociologie à la Sorbonne (1977). Il a également été président du Mouloudia Club d'Alger (1963-1965).



Histoire
Format 15 / 23 - 236 p.
ISBN : 978-9947-21-089-5

90, rue Kheïla-Boukhalifa
BP 455, Alger-Gare
Tel./Fax : 213 (0) 21 23 89 61
editions@anep.com.dz

Librairie en ligne
www.anep.com.dz

Librairie Chaïb-Dzair - Alger
Tel./Fax : 213 (0) 21 21 69 66
chaib.dzair@anep.com.dz
Librairie Amar-Laskri - Annaba
Tel : 213 (0) 38 42 82 78
amar.laskri@anep.com.dz

www.anep.com.dz

SOUS-RIRE

Démantèlement d'une bande d'agresseurs dans un parc de loisirs à Batna

